Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

WFS 96/TECH/7
Version provisoire
Janvier 1996

EVALUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Ce document fait partie d'une série de documents techniques rédigés en vue du Sommet mondial de l'alimentation. La version provisoire, préalablement diffusée pour observations et commentaires n'a pu intégrer des données et des conclusions provenant d'autres documents techniques qui n'étaient pas encore disponibles. La version finale sera diffusée peu de temps avant la tenue du Sommet.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

RESUME

i. Le présent exposé des progrès accomplis dans l'élimination de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, et la projection de l'évolution la plus probable jusqu'à l'an 2010, mettent en évidence de fortes disparités: les situations initiales des différents pays considérés, leurs progrès respectifs vers la réalisation d'une alimentation adéquate pour tous, et les perspectives de nouveaux progrès à venir, présentent de grandes différences. Il existe dans tous les pays au moins certaines poches d'insécurité alimentaire et de sous-alimentation et ceux dont les problèmes sont les moins aigus influent sur la situation alimentaire des autres et peuvent contribuer favorablement à l'accélération des progrès escomptés par ceux qui en ont le plus besoin. Aussi aucun pays ne doit-il être totalement indifférent à l'égard de la situation alimentaire mondiale.

ii. Toutefois, la question préoccupante est celle des pays dont les disponibilités alimentaires sont faibles et dont le pourcentage de la population sous-alimentée est important, qui ont peu progressé vers la sécurité alimentaire et dont les perspectives futures les plus probables laissent entrevoir une aggravation de la situation actuelle.

iii. On peut néanmoins se demander pourquoi certains pays sont apparemment en mesure d'améliorer leurs approvisionnements alimentaires et d'autres non? De fait, certains pays ont reculé au cours des deux décennies écoulées. Les principales caractéristiques de l'évolution historique, sans doute à l'origine, dans une large mesure, des progrès accomplis par les quelques pays qui ont réussi à accroître les disponibilités alimentaires par habitant, peuvent être récapitulées comme suit.

- Tous ont connu des taux de croissance économique supérieurs à la moyenne.
- Dans la plupart des pays il y a eu un regain de croissance des importations alimentaires, en particulier dans la période d'accroissement rapide des disponibilités alimentaires par habitant.
- La capacité de l'agriculture mondiale à approvisionner aisément et sans provoquer de graves tensions les importations alimentaires sur lesquelles s'est appuyée la croissance de la consommation dans ces pays - surtout au cours des années 70 - a été un facteur contributif.
- La croissance de la production agricole intérieure a été un élément essentiel du processus d'accroissement des approvisionnements alimentaires par habitant, par son rôle de fournisseur de disponibilités alimentaires, de revenus et d'emplois et par sa contribution à la croissance économique et à l'équilibre de la balance des paiements.
- Dans plusieurs pays, une grande partie des fortes améliorations des disponibilités alimentaires par habitant ont été réalisées dans un laps de temps relativement court et, dans la plupart des cas, de l'ordre de 10 ans. Toutefois, tel qu'indiqué, ces acquis ne se sont pas toujours avérés durables. Il y a des exemples de pays pour lesquels les avancées et les reculs à cet égard suivent les cycles de forte expansion et de récession. Il est donc possible que les progrès en matière d'alimentation et de nutrition soient généralement plus durables dans les pays où ils ont été obtenus dans un contexte indissociable de transformations économiques et sociales plus vastes, par exemple en Chine et en République de Corée. Il en est probablement ainsi dans les pays où les retombées économiques des envolées de prix de produits de base sont mises à profit pour réaliser des transformations de ce type.

iv. A l'autre extrémité, les expériences vécues par nombre de pays qui, partis d'une situation précaire 30 ans auparavant, n'ont pas réussi à faire des progrès ou ont subi un recul pur et simple, devraient donner certaines indications quant aux raisons d'un tel échec. L'étude des données pertinentes concernant un échantillon de pays de ce type conduit à la conclusion selon laquelle, pour la grande majorité, il aurait été possible de prévoir l'évolution défavorable de la situation alimentaire, avant même d'examiner les données. Beaucoup de ces pays sont situés en Afrique

subsaharienne, région dans laquelle la stagnation générale de la situation économique et de l'agriculture semble pratiquement endémique. Il convient d'ajouter à cette observation que plusieurs de ces pays, en Afrique comme ailleurs, ont subi ou subissent encore actuellement de graves désordres infligés par les *guerres et les troubles politiques*. Ceci explique en un mot leur échec et même les reculs observés dans leurs tentatives visant à atteindre des niveaux satisfaisants d'alimentation et de nutrition.

v. Les améliorations en matière de sécurité alimentaire dans un pays donné peuvent être conditionnées par la suppression d'une contrainte critique ou peuvent exiger un ensemble complexe de mesures: il n'existe pas de *remède miracle unique*. Il est essentiel que la nature et les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire dans chaque pays soient comprises et qu'un programme d'action répondant spécifiquement aux besoins du pays considéré soit établi.

vi. L'analyse décrite dans le présent document montre clairement que, au niveau global, l'insécurité alimentaire est due à un accès insuffisant à la nourriture, lui-même imputable à un défaut de pouvoir d'achat. Dans l'immédiat, l'offensive contre l'insécurité alimentaire doit privilégier fortement la réduction de la pauvreté et, à plus long terme, son élimination, de manière à créer une demande véritable, moteur économique de la croissance de la production alimentaire. L'expérience a montré que la production alimentaire a connu une croissance plus rapide que celle de la population, et l'on s'accorde généralement à penser que cela sera généralement le cas dans les 20 ou 30 prochaines années. Cela suppose néanmoins une augmentation des revenus de la population sous-alimentée, obtenus en appel aux lois du marché ou reçus au titre des transferts.

vii. Il est évident que les augmentations requises de la production alimentaire viendront des pays et des régions qui, du fait de leur fort potentiel, peuvent nettement intensifier la production alimentaire, sans nuire à la durabilité des écosystèmes. Or, de telles capacités excédentaires existent tant dans les pays développés que dans les pays en développement; il faut à cet effet entreprendre un effort important pour développer ou pour renforcer le contexte de l'action des pouvoirs publics, les conditions technologiques et les infrastructures permettant d'obtenir les progrès requis de la production alimentaire. La production alimentaire et agricole est source de disponibilités et de revenus et une solide base pour la croissance économique générale. Or, de nombreux pays et régions n'ont guère de possibilités de revenus en dehors de l'agriculture et ne peuvent pas non plus assurer une production alimentaire suffisante pour répondre aux besoins de leur population croissante, sans détériorer davantage leurs ressources naturelles, d'ores et déjà fragiles et surexploitées. L'aide nationale et internationale est incontestablement indispensable, afin de tirer la production durable maximale de telles régions aux ressources limitées et d'accélérer leur transition vers un développement plus diversifié.

viii. Il est communément admis que la pauvreté est à l'origine de l'insécurité alimentaire. La croissance économique, au sens large, est indispensable (dans la plupart des cas) à son élimination. Toutefois, même lorsque les gouvernements mettent en place toutes les mesures et les programmes adéquats, certaines fractions de la population ne seront pas en mesure de participer et seront incapables d'assurer leur propre sécurité alimentaire. Les gouvernements sont également dans l'obligation d'assurer un degré minimum d'équité économique, sans étouffer pour autant l'esprit d'entreprise. Or, les dispositifs de protection sociale sont indispensables pour ceux qui se trouvent dans l'incapacité absolue de se suffire à eux-mêmes dans l'environnement économique et social où ils vivent.

ix. Les perspectives présentées dans ce document ne désignent donc pas les objectifs d'une stratégie; ils définissent simplement les progrès et échecs probables pour l'avenir et permettent d'éclairer le débat sur la nature des interventions nécessaires des pouvoirs publics. *Les engagements et le plan d'action du présent Sommet mondial de l'alimentation doivent tenir compte de ces progrès et échecs probables, pour pouvoir progresser davantage et réduire les risques d'échec.*

x. L'inquiétude suscitée par l'état de l'environnement et par l'épuisement des ressources terrestres et hydriques (calculées par habitant), comme par les risques de détérioration qui s'y rattachent, conduit à se demander dans quelle mesure les contraintes imposées par les ressources et par l'environnement peuvent affecter les perspectives d'accroissement des disponibilités alimentaires et de garantie d'une alimentation suffisante pour tous. Une question connexe consiste à déterminer dans quelle mesure des progrès peuvent être accomplis dans ce sens, tout en assurant aux générations futures le maintien des acquis et la possibilité de nouveaux progrès. L'exposé souligne l'interdépendance d'un certain nombre de facteurs qui contribuent à accroître les disponibilités alimentaires par habitant. Aussi, en dépit de leur rôle dans la détermination des perspectives de production alimentaire et de création de revenus dans le secteur de l'agriculture, les contraintes liées aux ressources agricoles ne représentent-elles que l'un des facteurs qui déterminent les perspectives d'élimination de la sous-alimentation.

xi. En définitive, il s'agit de définir des pistes durables de développement économique et d'élimination de la pauvreté et non d'accroître simplement la production alimentaire de façon durable. Toutefois, dans les pays à faibles revenus, fortement tributaires de l'agriculture, le potentiel d'exploitation durable des ressources agricoles jouera un rôle prédominant pendant un certain temps, jusqu'à ce que le processus de développement réduise cette dépendance.

TABLE DES MATIERES

		Page
RESUME		i
1.	INTRODUCTION	1
2.	SITUATION A L'ORIGINE DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION DE 1974	1
3.	SITUATION ACTUELLE VIS-A-VIS DES ENGAGEMENTS PRIS	2
4.	PROGRES ACCOMPLIS EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE	4
	Evolution des disponibilités alimentaires	5
	Evolution de l'agriculture et de l'alimentation depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974	7
	L'environnement macro-économique	8
	Déséquilibres économiques et réformes	9
	Le GATT/OMC et les accords commerciaux régionaux	11
	L'abandon de la planification centrale des économies	12
5.	PERSPECTIVES JUSQU'A L'AN 2010: DEMANDE, OFFRE, ECHANGES ET PROBLEMES NUTRITIONNELS	14
	Poursuite de la croissance démographique mondiale, quoiqu'à un rythme inférieur	14
	Amélioration des perspectives de croissance générale de l'économie dans les pays en développement, avec des exceptions notables	15
	Poursuite du ralentissement de la croissance de la production agricole mondiale	15
	Des progrès dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, mais pas pour tous	16
	Terres agricoles, systèmes d'irrigation et rendements	18
	Réflexions concernant les possibilités d'accroissement des rendements	19
6.	ETAT DES RESSOURCES AGRICOLES, ENVIRONNEMENT ET DURABILITE	20
7.	POURQUOI CELA CONDUIT-IL A INSISTER PARTICULIEREMENT SUR LA NECESSITE DE GARANTIR RAPIDEMENT A TOUS UNE ALIMENTATION ADEQUATE?	22
	Relations décisives entre les variables liées aux disponibilités alimentaires	24
8.	QUELLES MESURES LES PAYS DEVRAIENT-ILS PRENDRE?	25
ANNEXES		
1.	Engagements et accords conclus lors de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974	31
2.	Echantillon de pays en développement utilisé dans les études de rations caloriques	35
3.	Echantillon de pays développés à revenu élevé	37

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableaux

1. Production alimentaire destinée à la consommation humaine - données historiques et projections
2. Classification de 93 pays en développement en fonction de l'importance relative de la population rurale et du niveau de disponibilités alimentaires par habitant
3. Pays à faibles disponibilités alimentaires

Graphiques

1. Approvisionnements alimentaires: calories/habitant/jour - moyennes régionales pondérées
2. Calories/habitant/jour - données concernant 21 pays à revenu élevé
3. Calories/habitant/jour - premières différences: comparaison Afrique du Nord et Proche-Orient/ échantillon de pays à revenu élevé
4. Calories/habitant/jour - premières différences: comparaison Amérique latine et Caraïbes/ échantillon de pays à revenu élevé
5. Calories/habitant/jour - premières différences: comparaison Asie et Pacifique/ échantillon de pays à revenu élevé
6. Calories/habitant/jour - premières différences: comparaison Afrique subsaharienne/ échantillon de pays à revenu élevé
7. Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays en développement et dans les pays développés
8. Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays en développement
9. Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays d'Europe orientale
10. Importations mondiales de produits agricoles
11. Dette extérieure totale: millions de dollars E.-U. - toutes régions
12. Dette extérieure totale en pourcentage du PIB - toutes régions
13. Prix réels des principales céréales

BIBLIOGRAPHIE

1. INTRODUCTION

1.1 Le présent document a pour objet d'établir le lien entre, d'une part, les 15 documents de travail élaborés en vue du Sommet mondial de l'alimentation et, de l'autre, la déclaration et le programme d'action du Sommet. A ce titre, il présente de nouveaux éléments d'information et réalise la synthèse des principales observations et conclusions des documents de travail, compte tenu des événements survenus depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Il s'attache à montrer comment la situation en matière de sécurité alimentaire a évolué au cours du dernier quart de siècle, pour aboutir à l'organisation d'un Sommet mondial de l'alimentation et à l'élaboration d'un programme d'action visant à garantir une alimentation adéquate pour tous.

2. SITUATION A L'ORIGINE DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION DE 1974

2.1 La Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 a été organisée suite à la crise d'adaptation de l'offre alimentaire mondiale à la rapidité de la croissance démographique. La faiblesse des revenus dans le secteur de l'agriculture et la faiblesse concomitante des investissements, en particulier dans les activités de recherche, en ont été les signes avant-coureurs vers la fin des années 60. La Révolution verte, malgré les succès prometteurs obtenus en Asie, n'est pas parvenue à ses fins dans les autres régions du monde.

2.2 En 1972 et en 1973, un certain nombre d'événements ont eu conjointement pour effet de déclencher ce qui a été perçu à l'époque comme une crise alimentaire majeure et un moment historiquement crucial dans la course engagée entre la croissance démographique et la production alimentaire. L'insuffisance de la mousson en Asie du Sud provoqua ainsi d'importants déficits de la production alimentaire au niveau régional; premier exemple contemporain de disparition d'une ressource naturelle renouvelable, les captures péruviennes d'anchois - source importante de protéines pour l'alimentation du bétail - s'avérèrent également insuffisantes; l'hémisphère Nord, notamment l'Amérique du Nord, l'Europe et les pays de l'ancienne URSS, enregistra une production céréalière réduite, en raison des conditions météorologiques défavorables; enfin, les pays de l'ancienne URSS mirent un terme à leur politique d'abattage du bétail liée aux pénuries de produits d'alimentation animale, et importèrent les céréales nécessaires afin de compenser les déficits de la production intérieure, introduisant ainsi des besoins supplémentaires importants, alors que l'offre à l'exportation était d'ores et déjà tendue.

2.3 C'est pourquoi, en 1972 et en 1973, tandis que la production de blé et de céréales secondaires diminuait de 32 millions de tonnes, soit un pourcentage limité à 3,5 pour cent, les échanges agricoles mondiaux doublèrent, essentiellement en raison des besoins d'importation accrus des pays de l'ancienne URSS et de l'effort simultané des pays de la Communauté européenne visant à maintenir les stocks, et d'où hausse de 80 pour cent des prix des denrées alimentaires mondiales (soit 54 pour cent en valeur réelle).

2.4 En 1973, l'OPEP déclencha le premier choc pétrolier mondial, en doublant du jour au lendemain le prix du brut. La hausse du prix du pétrole, par ses retombées, a entraîné un relèvement de pratiquement tous les prix, notamment en ce qui concerne l'agriculture, du prix des engrais (dont l'approvisionnement était d'ores et déjà insuffisant) et des équipements agricoles, outre celui de l'énergie proprement dite. On s'attendait alors à ce que la hausse des prix des intrants agricoles entraîne une aggravation du déficit de la production alimentaire.

2.5 La Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 a été organisée au plus fort de la crise alimentaire mondiale. Vu les délais nécessaires à sa préparation, quand cette Conférence s'est tenue en novembre 1974, la crise semblait déjà sur le déclin, même s'il restait nécessaire d'accroître la production agricole. L'Annexe 1 présente en détail les décisions majeures et les principaux accords découlant de la Conférence.

2.6 Le présent document étudie dans quelle mesure les engagements pris à la Conférence mondiale de l'alimentation ont été respectés et rend compte des forces économiques qui ont eu un impact sur la situation de l'offre alimentaire depuis le début des années 70. Il prévoit par ailleurs la situation alimentaire probable en l'an 2010, et ses déterminants, si aucune mesure exceptionnelle n'est adoptée.

3. SITUATION ACTUELLE VIS-A-VIS DES ENGAGEMENTS PRIS

3.1 De gros progrès ont été accomplis sur la voie de la réduction de l'insécurité alimentaire et dans la lutte contre la sous-alimentation à l'échelle mondiale depuis la Conférence, notamment si l'on considère que la population mondiale a augmenté de 57 pour cent entre 1969-71 et 1990-92, et que 86 pour cent de cet accroissement démographique s'est produit dans les pays en développement. On estime que la fraction sous-alimentée de la population des pays en développement est tombée de 35 pour cent en 1969-71 à 20 pour cent en 1990-92. Le nombre d'habitants des pays en développement ayant accès à une alimentation adéquate a donc augmenté de 1 milliard 579 millions de personnes au cours des trois dernières décennies et le nombre de personnes sous-alimentées recensées dans ces pays est tombé de 893 à 809 millions.

3.2 Il est également possible de considérer cette évolution favorable en termes d'énergie alimentaire disponible par habitant. En 1969-71, les quantités moyennes disponibles dans les pays en développement étaient de 2 135 calories par jour, contre 3 250 calories par jour aux Etats-Unis et 3 227 dans les pays d'Europe occidentale. Au cours de la période 1988-90, les quantités disponibles correspondantes étaient respectivement de 2 474, 3 642 et 3 468 calories.

3.3 Juste avant la Conférence mondiale de l'alimentation, et à partir de la période 1969-71, 2 117 millions de personnes vivaient dans des pays où les disponibilités quotidiennes en calories étaient inférieures à 2 300 calories. Au cours de la période 1990-92, le chiffre correspondant était de 872 millions de personnes. Cette énorme réduction résulte en grande partie des progrès accomplis en Chine et en Inde, qui ont permis à ces deux pays de ne plus figurer parmi les pays à faibles disponibilités alimentaires. L'insécurité alimentaire et la sous-alimentation ont certes baissé de façon remarquable, mais les pays en développement comptent encore 800 millions d'individus qui n'ont pas accès à une alimentation adéquate. Le monde actuel et le présent sommet se trouvent confrontés à ce défi d'envergure.

3.4 La sécurité alimentaire et la sous-alimentation suscitent des inquiétudes dans les pays qui entreprennent une double transition appelée à transformer des économies fermées à planification centralisée en économies libérales soumises aux lois du marché. Dans les pays de ce type, le processus de transition a souvent impliqué la disparition d'un ensemble d'institutions ou de rapports sans que des substituts aient été mis en place. Cette situation s'est traduite par des réductions notables en termes de revenus nationaux, une aggravation de l'inégalité de la répartition des revenus, la disparition des structures de protection sociale et un accroissement préoccupant, bien que temporaire de l'avis de la plupart des experts, de la fraction de la population affectée par l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation. Il n'en est pas moins vrai que les pays conservent les ressources de base et la capacité de production requises.

3.5 Le renforcement du système mondial d''information et d'alerte rapide de la FAO, la mise au point d'autres systèmes d'alerte rapide, tels que le programme d'alerte rapide contre les famines de l'Agence internationale de développement des Etats-Unis, la création d'importants moyens nationaux et régionaux de surveillance, et l'amélioration des techniques de surveillance et de communication, ainsi que le meilleur degré de préparation et la plus grande aptitude à gérer les problèmes de logistique ont contribué à renforcer dans une large mesure les capacités planétaires d'anticipation et de détection rapide des crises alimentaires naissantes, en particulier de celles dues à la sécheresse et, à un moindre degré, aux luttes civiles et aux guerres.

3.6 Grâce à la capacité accrue d'anticipation des crises alimentaires, combinée à la possibilité de réunir et d'acheminer des ressources alimentaires au moment et à l'endroit voulus, on a pu, dans la plupart des cas, éviter des famines collectives. Malheureusement, l'incidence des crises alimentaires, en particulier de celles qui résultent des luttes civiles et des guerres, s'est brutalement aggravée ces dernières années. L'aggravation en termes d'ampleur, de fréquence et de durée, des crises imputables à l'homme, a non seulement mis à l'épreuve la capacité des systèmes multinationaux et nationaux de livraison d'aide alimentaire (le Programme alimentaire (PAM) étant la principale des institutions multilatérales en question) et parfois outrepassé la capacité de mobilisation de ressources alimentaires adéquates, mais a également eu pour effet de priver le développement d'une part importante des ressources disponibles. Ainsi, de 1980 à 1989, sur l'ensemble des ressources affectées par le Programme alimentaire mondial aux activités de développement (lutte contre l'insécurité alimentaire structurelle et secours d'urgence), 76 pour cent des ressources ont été consacrées au développement et 24 pour cent aux secours. En 1994, le PAM a été contraint d'utiliser 72 pour cent de ces ressources pour assurer les secours d'urgence, ne laissant ainsi que 28 pour cent au développement.

3.7 Le Conseil mondial de l'alimentation a démontré qu'il était une institution non durable, mais les initiatives visant à faire accepter et à mettre en oeuvre la notion de planification préalable de l'aide alimentaire et d'affectation des stocks de façon à répondre aux crises, ont remporté des succès inégaux. Le Programme alimentaire mondial a certes joué le rôle de principal fournisseur multilatéral d'aide alimentaire, mais ses ressources sont souvent trop limitées et les engagements anticipés sont toujours insuffisants, d'où la nécessité de lancer des appels spéciaux de contributions. Les livraisons totales d'aide alimentaire en 1993 et en 1994 se sont élevées respectivement à 16,6 et à 10,5 millions de tonnes, dont le Programme alimentaire mondial a fourni respectivement 19,8 et 29,8 pour cent.

3.8 Les moyens de recherche, tant au niveau national qu'international, en faveur d'une intensification de la production alimentaire dans les pays en développement ont été très nettement accrus. Toutefois, ces dernières années, l'extension du système du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, a été assortie d'un plafonnement des moyens de financement destinés au système en question et d'une diminution du financement de base de chaque centre. L'initiative récente de la Banque mondiale consistant à offrir à l'intention du système un financement identique a celui provenant des autres donateurs est censée inverser cette tendance. Le financement de la recherche agricole publique a enregistré un déclin aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés; l'attention s'est portée en effet sur les problèmes d'offre excédentaire aux prix subventionnés en vigueur, d'autant plus que l'on jugeait adéquat le niveau global de la production alimentaire mondiale. Compte tenu des problèmes de remboursement de la dette et des pressions visant à réduire les dépenses publiques, le financement de la recherche agricole diminue dans nombre de pays en développement et les moyens mis en oeuvre sont réduits. Les pays en transition sont également confrontés à de graves difficultés pour maintenir en place une infrastructure hautement développée de recherche agricole. A force de se satisfaire à bon compte, on risque de préparer le terrain d'un déficit futur en matière de technologies nouvelles et de contribuer ainsi aux pénuries alimentaires à venir.

3.9 On a estimé[1] à 8,5 milliards de dollars E.-U. le montant dépensé à l'échelle mondiale pour les activités de recherche agricole en 1985. D'après des estimations plus récentes, les systèmes nationaux de recherche agricole dépensent chaque année de 5 à 6 milliards de dollars E.-U. dans les pays en développement auxquels il faut ajouter 270 millions de dollars fournis par l'intermédiaire du système du GCRAI (Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale) En raison du délai habituellement long entre le lancement d'une activité de recherche et l'utilisation des résultats par les agriculteurs, la planification de la recherche et la fixation des priorités doivent se faire nettement

[1] Voir Umali (1992), cité dans le document parallèle WFS intitulé *Investissements agricoles: évolutions et perspectives* (WFS 96/TECH/3).

à l'avance. Le document intitulé *"Investissements agricoles: évolutions et perspectives"* (WFS 96/TECH/3), fait notamment l'observation suivante: "Si des technologies latentes sont disponibles, on peut s'attendre à un impact important, connu sous le nom d'effet Boserup"[2]; sinon, il faut financer un flux constant et intensifié de nouvelles technologies par l'intermédiaire des centres de recherche agricole internationaux et des systèmes nationaux de recherche agricole, afin de constituer une réserve de technologies à assimiler en temps voulu. "En réalité, la seule pression démographique ne déclenchera pas l'innovation technologique, mais elle contribuera à créer des conditions économiques telles que l'adoption des nouvelles technologies rentable pour les agriculteurs. Il n'en est pas moins vrai que l'adoption d'une technologie implique sa disponibilité.

3.10 La conclusion récente des négociations du Cycle d'Uruguay du GATT, aux termes desquelles les échanges agricoles ont été soumis pour la première fois aux règles du GATT, constitue une étape particulièrement encourageante vers l'avènement d'échanges mondiaux plus libres et plus équitables. L'accord final limite et réduit légèrement les subventions à l'exportation, exige le remplacement des obstacles non tarifaires par des droits de douane, établit un calendrier pour réductions et limite le recours aux instruments nationaux qui faussent la structure de la production, de la consommation et des échanges. Il s'agit là d'un premier pas, certes prometteur, vers la définition d'un cadre d'action, à l'échelle tant nationale qu'internationale, qui favorise une organisation plus rationnelle de la production agricole, et prévoit des mesures renforcées stimulant la production des pays en développement et, partant, leur autosuffisance alimentaire, même si l'on s'est inquiété de l'incidence négative qu'une réforme de ce type pourrait avoir sur l'agriculture de subsistance.

3.11 L'élaboration et la mise en place de plans et de programmes nationaux intégrant les préoccupations et les objectifs en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de production alimentaire durable, ont été encouragées par les engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN), et par le Programme de la FAO d'assistance à la planification intégrée de la sécurité alimentaire. Un nombre relativement important de pays ont élaboré des programmes d'action nationaux en matière de nutrition (86 pays ont terminé l'élaboration de leurs plans d'actions et 39 autres pays procèdent actuellement à l'élaboration d'un plan de ce type) (novembre 1995) et 20 pays ont établi des programmes nationaux intégrés de sécurité alimentaire. Nombre de pays mettent actuellement au point, dans le cadre d'Action 21, des plans d'action s'étendant à l'agriculture (la Chine est sans doute dotée du plan le mieux intégré à ce jour) et d'autres réexaminent les politiques de développement agricole et rural afin d'assurer leur cohérence vis-à-vis des objectifs de protection de l'environnement et de durabilité.

4. PROGRES ACCOMPLIS EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE

4.1 Les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire, ont été spectaculaires comme en témoigne notamment l'évolution des disponibilités moyennes de calories par habitant, mais ils ont été inégaux d'un pays et d'une région à l'autre; ainsi, dans un nombre trop élevé de pays, les disponibilités alimentaires sont encore insuffisantes et une part importante de la population souffre toujours de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation. La section suivante étudie l'évolution de l'alimentation et de l'agriculture immédiatement avant la Conférence mondiale de l'alimentation (1969-71); il s'agit de mettre en évidence les différences observées d'un pays et d'une région à l'autre, du point de vue de l'amélioration des disponibilités alimentaires, puis de définir les facteurs qui expliquent les différences constatées, afin de pouvoir préconiser des mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire.

---

[2] E. Boserup (1965), éminent défenseur de l'innovation dans le secteur agricole induite par la population. D'après ce modèle, les nouvelles technologies sont adoptées dès que la pression démographique atteint un certain seuil, mais pas avant, aussi serait-il inutile d'entreprendre des activités de vulgarisation des nouvelles technologies auprès des agriculteurs, tant que la situation n'est pas mûre pour leur adoption.

4.2 L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture utilise trois mesures liées à la notion de sécurité alimentaire, à savoir les disponibilités alimentaires nationales, mesurées en calories par habitant et par jour (cal/h), l'indice global de sécurité alimentaire des ménages (AHFSI, *Aggregate Household Food Security Index*), et le pourcentage de personnes sous-alimentées dans la population totale (UNNUR) (voir encadré). Ces trois mesures sont étroitement liées, comme l'indique le tableau de corrélation suivant:

	AHFSI	% UNNUR	Cal/h
AHFSI	1		
% UNNUR	-0,99	1	
Cal/h	0,85	-0,87	1

4.3 Comme ces mesures sont étroitement imbriquées, le choix de l'une ou l'autre d'entre elles ne devrait pas avoir une grande importance aux fins de l'analyse ci-dessous. Puisque la notion de disponibilité alimentaire exprimée en calories par habitant et par jour est probablement plus explicite pour le lecteur, et que les données correspondantes sont à la fois disponibles et fiables, nous préférons ce dernier type de mesure.

Evolution des disponibilités alimentaires

4.4 Le graphique 1 illustre l'évolution des disponibilités alimentaires mesurées en calories par habitant et par jour pour les quatre régions en développement; les calculs ont été effectués par agrégation des données nationales, pondérées par la population. Il ressort de l'examen du tableau que trois régions ont accompli des progrès notables depuis 1961, tandis que les pays de l'Afrique subsaharienne ont enregistré un recul.

4.5 Le graphique 2 illustre l'évolution des disponibilités alimentaires dans les 21 pays dont les revenus sont les plus élevés[3]. Les 21 pays représentés sur le graphique regroupent plus de 50 pour cent de la population des pays développés. Comme le montrent ces chiffres, les progrès accomplis ont été réguliers à partir d'un niveau relativement élevé et ce tout au long de la période étudiée; il est instructif de comparer l'évolution observée dans les régions en développement par rapport à celle des 21 pays à revenu élevé.

4.6 Les graphiques 3 à 6 comparent l'évolution des disponibilités alimentaires dans les régions en développement par rapport aux 21 pays à revenu élevé, en calculant l'écart exprimé en calories par habitant et par jour. C'est dans la région Afrique du Nord/Proche-Orient que l'écart est plus faible, puisqu'il ne dépasse pas 200 calories par habitant et par jour. La région Amérique latine/Caraïbes s'est bien employée à combler ce fossé au cours des années 70, mais a subi plusieurs revers importants au cours de la "décennie perdue" des années 80, avant de recommencer dans les années 90 à réduire l'écart. La région Asie/Pacifique a accompli des progrès substantiels, malgré quelques revers, puisque l'écart initial atteignait le niveau relativement important de plus de 1 200 calories. L'évolution catastrophique est là encore celle de l'Afrique subsaharienne: avec un retard initial de moins de 900 calories en 1961, la situation s'est détériorée progressivement puisque l'écart dépassait 1 300 calories en 1992.

[3] Ces pays comprennent l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique-Luxembourg, le Canada, les Emirats arabes unis, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, Hong-kong, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Koweït, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni.

Définition et mesure de la sécurité alimentaire

La notion de sécurité alimentaire dans sa forme la plus générale désigne essentiellement une situation dans laquelle chacun peut accéder en toute circonstance à une alimentation sûre et nutritive lui permettant de mener une vie saine et active[1]. La FAO a rendu ce concept opérationnel, dans son domaine de compétence, en insistant sur les aspects de disponibilité et de stabilité des disponibilités alimentaires au niveau national, dans le temps et dans l'espace, ainsi que sur la question de l'accès aux vivres des ménages et des individus. Ces dernières considérations se retrouvent dans la définition de la sécurité alimentaire des ménages, donnée par le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, qui se réfère à la "possibilité matérielle et économique pour chacun des membres du ménage d'accéder à une alimentation adéquate, sans risque excessif de perte de cette possibilité".

Bien que les conséquences de l'insécurité alimentaire se reflètent en définitive au niveau de l'état nutritionnel de l'individu, il ne faut pas perdre de vue que l'état nutritionnel d'un individu dépend également du processus suivant lequel les disponibilités alimentaires sont réparties au sein du ménage, de leur ingestion par l'individu et de leur utilisation physiologique ultérieure. Autrement dit, des facteurs d'ordre hygiénique, sanitaire, éducatif, économique, social et culturel contribuent à déterminer ce qui constitue au fond le bien-être nutritionnel de l'individu. En principe, les mesures visant à réaliser la sécurité alimentaire devraient donc comporter la transmission d'informations ayant une incidence sur l'état nutritionnel des individus, tout en contrôlant les effets d'autres facteurs également susceptibles de jouer un rôle à cet égard.

Les données concernant les disponibilités alimentaires à un niveau d'agrégation particulier et celles touchant à la répartition de ces ressources entre les ménages, ont servi à mesurer et à surveiller la situation en matière de sécurité alimentaire. En dépit des problèmes posés par leur exactitude, les bilans alimentaires nationaux et les études de nutrition ou de consommation constituent les sources d'information les plus facilement disponibles. En fait, les estimations de la FAO sur l'incidence de la sous-alimentation dans les pays en développement[2] et de l'indice global de sécurité alimentaire des ménages, lui-même calculé à partir de ces estimations[3], utilisent directement les données de ce type; quant aux estimations annuelles des disponibilités alimentaires par habitant en termes de calories provenant de la production intérieure et des importations nettes (notamment de l'aide alimentaire), elles sont tirées des bilans alimentaires nationaux et représentent le principal élément de ces mesures composites de la sécurité alimentaire.

---

[1] Telle est la définition adoptée à la Conférence internationale sur la nutrition, qui semble également acceptable à beaucoup d'autres instances qui s'occupent activement des questions de pauvreté et d'insécurité (par exemple, Rapport de la Journée mondiale de l'alimentation 1992) *Office of Food for Peace*, USAID, Washington D.C.; et document de M. Petit et S. Gnaegy intitulé "*Food Security and Poverty*, présenté à la Deuxième conférence internationale de l'*International Association of Food Economics and Agro-Industrial Economics*, à Cordoue, Espagne (1994).

[2] Voir FAO (1992). Les estimations établies correspondent au nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique, qui en moyenne sur l'année ont un apport alimentaire inférieur à celui requis pour ne pas perdre de poids et avoir une activité modérée. Le niveau limite est supposé égal à 1,54 fois le métabolisme de base.

[3] Voir FAO (1993).

Evolution de l'agriculture et de l'alimentation depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974

4.7 Les années 70 ont constitué pour nombre de pays en développement et pour trois des cinq régions une décennie d'amélioration des disponibilités alimentaires, qui ont progressé à un rythme plus rapide que pendant les années 60 ou au cours de la décennie des années 80 (tableau 1). Non seulement on a constaté un accroissement des disponibilités alimentaires par habitant, mais l'évolution suivie dans certains pays en développement leur a permis d'atteindre des niveaux moyens à élevés.

4.8 Par ailleurs, les années 70 ont également été la décennie pendant laquelle la différenciation entre les pays et les régions en développement, déjà apparente au cours des années 60, s'est accentuée. Les disponibilités alimentaires par habitant sont restées à des niveaux très faibles en Asie du Sud et elles ont en fait diminué en Afrique subsaharienne, traduisant ainsi les reculs constatés dans certains grands pays de la région, qui n'ont été compensés que partiellement par les accroissements réalisés dans certains pays plus petits (tels que la Côte d'Ivoire, Maurice et le Gabon). En revanche, il y a eu une forte progression des niveaux moyens des trois autres régions (Afrique du Nord/Proche-Orient, Amérique latine/Caraïbes et Asie de l'Est), même si les disponibilités alimentaires par habitant de cette dernière région étaient encore faibles à moyennes à la fin des années 70. Certains pays n'ont cependant pas été en mesure de réaliser des progrès et les disponibilités alimentaires sont restées très faibles, voire en recul, même dans ces régions plus avantagées: l'Afghanistan et le Yémen dans la région Afrique du Nord/Proche-Orient, le Cambodge et le Viet Nam en Asie de l'Est et le Honduras, Haïti, la Bolivie et le Pérou dans la région Amérique latine/Caraïbes.

4.9 Au demeurant, une chose a distingué les années 70 des décennies antérieures ou postérieures: l'amélioration des disponibilités alimentaires par habitant des pays en développement était due en grande partie à la croissance rapide des importations alimentaires provenant des pays développés, financées principalement sur la dette extérieure en pétrodollars. Les importations céréalières nettes des pays en développement ont plus que triplé de 1969-71 à 1979-81 pour atteindre 67 millions de tonnes, tandis que le niveau d'autosuffisance des pays en développement tombait de 96 à 91 pour cent. Dans la pratique, 43 pour cent de l'accroissement de la consommation céréalière apparente par habitant dans les pays en développement a été réalisé grâce à l'accroissement des importations nettes.

4.10 L'accroissement des disponibilités alimentaires par habitant dans les pays en développement considérés dans leur ensemble s'est poursuivi à un rythme rapide jusque vers le milieu des années 80, à un rythme plus lent par la suite (voir graphiques 7, 8 et 9). En Afrique subsaharienne, les disponibilités ont continué à baisser. Il n'y a eu pratiquement aucun progrès nouveau en Amérique latine et aux Caraïbes et seulement un accroissement modeste, par rapport aux résultats antérieurs dans la région Afrique du Nord/Proche-Orient. L'amélioration s'est néanmoins poursuivie en Asie de l'Est et notamment, vers la fin des années 80, l'Asie figurait parmi les régions en progrès, puisque l'Inde et le Pakistan ont dépassé le niveau de disponibilités alimentaires compris entre 2 000 et 2 200 calories pour atteindre plus de 2 300 calories. La progression observée en Asie, région la plus peuplée, comptant 2,8 milliards d'habitants (70 pour cent de la population totale des pays en développement) a été suffisante pour entraîner de nouvelles améliorations des indicateurs mondiaux.

4.11 La tendance des années 70, marquée par une croissance rapide des importations alimentaires des pays en développement, ne s'est pas maintenue dans les années 80, surtout en raison de la crise de la dette amorcée en 1982. Les importations céréalières nettes de ces pays n'ont pas dépassé 89 millions de tonnes en 1989-91 (22 kg par habitant) et le taux d'autosuffisance est resté à un niveau de 91 pour cent, inchangé par rapport au niveau observé 10 ans plus tôt. Qui plus est, le ralentissement de la demande d'importations et la baisse consécutive des prix internationaux

stimulée par le subventionnement des exportations dans les pays développés producteurs ont eu pour effet de réduire au sein des pays en développement aussi bien les mesures d'encouragement à la production que l'incitation à investir dans la mise en place des moyens permettant d'accroître à l'avenir la production agricole intérieure.

4.12 La transformation des pays en développement en gros importateurs nets de céréales, en particulier dans les années 70, s'est reflétée dans la vocation exportatrice plus poussée des producteurs céréaliers des principaux pays développés exportateurs, en Amérique du Nord et en Océanie. Cette évolution a été accentuée par l'entrée en scène des pays à économie planifiée (pays de l'ancienne URSS et pays d'Europe de l'Est), parmi les principaux importateurs nets, tandis que les importations nettes du Japon progressaient, elles aussi, rapidement. Aussi, entre 1969-71 et 1979-81, la production céréalière en Amérique du Nord et en Australie a-t-elle augmenté de 105 millions de tonnes (41 pour cent), dont 95 millions consacrés aux exportations nettes. Ces dernières ont plus que triplé.

4.13 Parallèlement, les pays de l'Europe occidentale suivaient des politiques agricoles conçues pour accroître la production et l'autosuffisance de la région et pour éliminer progressivement les importations. Ces différentes mesures ont créé les conditions de l'entrée en scène de l'Europe occidentale en tant que grande région exportatrice nette de céréales dans les années 80[4].

4.14 L'évolution de la production agricole et des échanges dans les pays développés comme dans les pays en développement, tel qu'indiqué ci-dessus, a été déterminée dans une large mesure par les événements d'ordre macro-économique et par les mesures adoptées par les pouvoirs publics, notamment en réponse au premier choc pétrolier de 1973. Un examen succinct de ces événements économiques permettra de mieux situer dans son contexte l'évolution de la production agricole.

L'environnement macro-économique

4.15 Les pays développés ont réagi au choc pétrolier de 1973 et à la hausse des prix du pétrole en conservant une politique monétaire et budgétaire souple puisqu'ils étaient alors davantage préoccupés par le chômage que par l'inflation. Le monde, sous la direction des Etats-Unis, avait d'ores et déjà abandonné l'étalon-or et renoncé à la fixité de la parité des changes en 1971.

4.16 L'augmentation du prix du pétrole a entraîné également un afflux massif de pétrodollars dans les trésoreries des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les pays de l'OPEP ont vite constaté qu'ils ne pourraient dépenser leurs revenus pétroliers à un rythme suffisamment rapide, notamment pour entreprendre un développement économique à grande échelle; ils se sont donc adressés aux banques commerciales occidentales, afin de prêter leurs dépôts en pétrodollars aux pays en développement. Les opérations commerciales internationales de prêt aux pays en développement, grâce au recyclage de ces pétrodollars, sous forme de prêts consentis par les banques occidentales, se sont intensifiées à un rythme de 20 pour cent par an pendant la plus grande partie des années 70.

4.17 Vu les politiques monétaires floues adoptées par les pays développés, ces prêts, libellés en dollars, ont été consentis à des taux d'intérêt réels faibles, voire négatifs. Ces taux étaient certes

[4] La production céréalière des 12 pays de la Communauté européenne a augmenté de 55 millions de tonnes, si l'on compare les moyennes quinquennales calculées pour les périodes 1968-72 et 1988-92. Pendant le même laps de temps, la situation de ces pays du point de vue du solde des échanges est passée de celle d'importateurs nets de 21 millions de tonnes à celle d'exportateurs nets de 27 millions de tonnes, 87 pour cent de l'accroissement total de la production étant ainsi absorbé par la variation du solde des échanges. Dans la réalité, cette évolution a été moins brutale qu'elle ne le semble à première vue puisque, simultanément, les douze ont importé des quantités croissantes de produits de substitution de céréales destinés aux marchés intérieurs des aliments pour animaux. Dans un certain sens, la Communauté européenne a augmenté l'offre de céréales fournie au reste du monde en échange d'importations accrues de produits de substitution de céréales, essentiellement de manioc et d'oléagineux.

faibles, mais il en était ainsi de la valeur du dollar par rapport à la plupart des monnaies, et même le prix du pétrole (libellé en dollars) est resté relativement bas, exprimé en unités monétaires locales.

4.18 Certains des investissements réalisés dans les pays en développement au moyen de ces fonds empruntés, ont été prudents, constituant ainsi des investissements acceptables par des banques. Toutefois, une part importante des fonds en question a été consacrée à des investissements ne générant pas des liquidités suffisantes pour couvrir le service de la dette; d'autres fonds ont servi à acquérir des biens de consommation, notamment des produits alimentaires, (pour éviter de devoir recourir à des mesures d'austérité), et n'ont par conséquent produit aucun flux de liquidités permettant de rembourser la dette. On s'attendait à ce que le flux de pétrodollars se poursuive en s'intensifiant: c'est alors que survint le second choc pétrolier en 1979.

4.19 Les pays de l'OCDE ont ensuite brusquement durci leur politique monétaire, tout en maintenant la souplesse de la politique budgétaire. L'inflation a alors suscité beaucoup plus de préoccupations que le chômage. Les taux d'intérêt augmentèrent, et en raison d'emprunts à taux variables ou à court terme qu'il a fallu financer à nouveau à des taux plus élevés, les pays très pauvres ont été confrontés à une flambée des remboursements de la dette: de fait, en 1982, pratiquement tous les pays endettés payaient au titre du service de la dette des montants supérieurs à ceux qu'ils recevaient sous forme de nouveaux apports de capitaux (emprunts). La crise a conduit à une suspension à toutes fins pratiques des nouveaux apports de capitaux en provenance des banques commerciales. Le dollar s'étant redressé pour atteindre des niveaux très élevés, les importations, les prix majorés du pétrole et le service de la dette durent être réglés en dollars encore plus coûteux.

4.20 Qui plus est, sous l'effet de mesures monétaires rigoureuses, les pays développés, puis dans leur sillage les pays en développement, se sont enfoncés dans une récession. Les flux commerciaux, notamment les échanges de produits agricoles, se sont ralentis brusquement, à l'occasion d'un recul de la demande tant dans les pays développés que dans les pays en développement (voir graphique 10).

Déséquilibres économiques et réformes

4.21 La succession de chocs économiques et de mesures correctives correspondantes a entraîné au début des années 80 un déséquilibre macro-économique, tant interne qu'externe, dans la plupart des pays; toutefois, dans les pays en développement, il est apparu de toute évidence que les déséquilibres ne pouvaient durer du fait notamment du poids excessif de la dette extérieure. Emmenés par le Mexique en 1982, les pays en développement ont été contraints de s'adresser à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) pour rééchelonner ou restructurer leur dette extérieure. La prescription classique adressée aux pays ayant des difficultés à rembourser leur dette extérieure a consisté à dévaluer une monnaie nationale surévaluée, à accroître les exportations et à réduire les importations. Cette formule est assez efficace dans le cas d'un pays isolé, mais lorsqu'elle est prescrite par la Banque mondiale et par le FMI à un grand nombre de pays, il devient impossible pour ceux-ci de procéder simultanément à une réduction des importations et à un accroissement des exportations.

4.22 A la faveur de l'expérience acquise, cette première approche simpliste a été remplacée par une vision beaucoup plus large de la conditionnalité, connue sous le nom de "programmes d'ajustement structurel". Les ajustements au titre de la conditionnalité comportaient non seulement la correction des taux de change surévalués, mais aussi des mesures budgétaires visant à réduire les déficits publics, des mesures monétaires de lutte contre l'inflation et des dispositions sectorielles visant à obtenir des prix "justes" - c'est-à-dire retrait des subventions, réduction ou suppression des protections douanières, retrait des pouvoirs publics du marché, privatisation des entreprises parapubliques, suppression des monopoles - ce qui revient à se diriger vers l'économie de marché et la libéralisation des échanges.

4.23 Vers le milieu et la fin des années 80, le principe de conditionnalité prescrit par le FMI et la Banque mondiale pour l'octroi des prêts de stabilisation et d'ajustement structurel et sectoriel était perçu comme une règle astreignante et rigide. Les politiques résultantes d'austérité et de rigueur ont souvent été associées à de brutales chutes des revenus réels et des niveaux de vie, affectant en premier lieu les personnes les moins capables de s'adapter: au Mexique par exemple, les revenus réels ont diminué de 40 pour cent. Certains pays se sont révoltés contre la sévérité des mesures d'ajustement imposées tant par la Banque mondiale que par le FMI, souvent en dépit des troubles civils nés de l'hostilité aux mesures d'austérité imposées. L'opinion publique et même un certain nombre de dirigeants politiques ont eu tendance à comparer la situation *avant* et immédiatement *après* l'application du principe de conditionnalité, pour constater une aggravation de la situation une fois le programme d'ajustement mis en place. Il conviendrait certes, au lieu d'un examen de type avant et après, de comparer la situation *résultant* du programme d'ajustement structurel à celle qui aurait prévalu *en l'absence* d'un tel ajustement, mais il n'empêche que les mesures prescrites par la Banque mondiale et le FMI, comme les modalités de leur mise en oeuvre, ont été lourdement critiquées. Au début des années 1990, la Banque mondiale et le FMI ont commencé à manifester une plus grande souplesse dans la conception des mesures de stabilisation et d'ajustement structurel et sectoriel, en prenant conscience du fait que, si les réformes n'étaient pas adaptées aux conditions spécifiques du pays considéré et ne pouvaient bénéficier du soutien politique de la population grâce à une prise en compte adéquate de la dimension sociale, elles n'avaient guère de chances d'être appliquées suffisamment longtemps pour donner des résultats.

4.24 Il est extrêmement intéressant de constater que les pays en développement soumis à des programmes d'ajustement structurel n'ont pas été les seuls à s'orienter vers une politique favorisant les mécanismes de marché. A l'instar des pays développés, d'autres pays en développement sont arrivés à la conclusion que les niveaux élevés d'intervention des pouvoirs publics au sein de leurs économies respectives s'avéraient inefficaces, inadaptés et coûteux. Nombre de ces pays ont également entrepris des réformes qui faisaient davantage appel aux mécanismes du marché et limitaient le rôle des pouvoirs publics.

4.25 Le problème de la dette continue d'affecter les pays dans toutes les régions et, si l'on en croît les données disponibles, il ne ferait que s'aggraver en dépit de toutes les tentatives de réaménagement. Le graphique 11 indique la dette extérieure totale en millions de dollars des Etats-Unis dans les quatre principales régions en développement, de 1970 à 1992. La progression de la dette extérieure en pourcentage du PIB (voir graphique 12) qui, en 1992, s'élevait respectivement à 105 et 68 pour cent environ, est particulièrement inquiétante dans le cas de l'Afrique subsaharienne et dans une moindre mesure de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. En ce qui concerne la région Amérique latine/Caraïbes, ce pourcentage est tombé à près de 38 pour cent en 1992, tandis qu'il atteignait progressivement 28 pour cent dans la région Asie/Pacifique, ce qui reste dans la limite des possibilités de remboursement de la dette des économies en question.

4.26 Entre-temps est apparu un phénomène de mondialisation et de développement considérable des marchés financiers; ce développement atteint un point tel que le montant des liquidités requises pour équilibrer la balance commerciale représente désormais une fraction infime du marché financier international. La rapidité avec laquelle les capitaux peuvent se déplacer d'un pays à l'autre en fonction des différences de taux d'intérêt, des résultats économiques escomptés, des changements d'orientation et des risques politiques, a substantiellement réduit la marge de manoeuvre laissée aux gouvernements pour mettre en oeuvre leurs politiques monétaires et budgétaires et fixer leurs taux de change. D'après les estimations de la Banque des règlements internationaux, le volume quotidien des transactions de devises étrangères est actuellement de l'ordre de *1 300 milliards de dollars E.-U.*, et dépasse largement le montant total des réserves de devises étrangères détenues par les pays industriels, lequel atteint à peine 640 milliards de dollars E.-U.[5] Qu'ils agissent isolément

[5] *The Economist*, 7-13 octobre 1995, p. 12, Etude.

ou même de concert (G-7), les gouvernements sont dans l'incapacité de mettre en oeuvre des mesures allant à l'encontre des facteurs économiques de base tels que le marché les perçoit. Les marchés ont tendance à récompenser les mesures économiques prudentes, comme la stabilité politique et économique, et peuvent faciliter les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour financer les déficits budgétaires. Simultanément, les marchés peuvent sanctionner des comportements ou des mesures jugés inadéquats ou imprudents, ce qui peut avoir des effets extrêmement soudains et déstabilisateurs sur l'économie mondiale.

4.27 Dans la mesure où les réformes orientent l'économie dans le sens de la libéralisation et de l'ouverture des marchés, les ressources feront l'objet d'une répartition plus efficace, des emplois seront créés en définitive, la croissance économique sera encouragée et la sécurité alimentaire se trouvera améliorée dans la plupart des cas, au moins au niveau national. Le fait de garantir une sécurité alimentaire accrue au niveau des ménages exigera des mesures et des programmes supplémentaires favorisant une répartition plus équitable des revenus, ainsi que l'accès aux ressources productives et à l'emploi.

Le GATT/OMC et les accords commerciaux régionaux

4.28 Les événements macro-économiques et les mesures correctives adoptées au cours des années 70 ont non seulement provoqué des déséquilibres macro-économiques, mais ont également introduit une forte distorsion des structures de la production et des échanges agricoles. Les cours mondiaux élevés des produits agricoles dans la période de haute conjoncture des années 70 ont non seulement constitué des incitations directes en faveur d'un accroissement de la production, mais ont rendu avantageux pour les pays développés l'adoption et le maintien de politiques agricoles protégeant les producteurs nationaux des fluctuations des cours mondiaux. Aussi, lorsque la demande mondiale s'est effondrée dans les années 80, ces pays ont-ils conservé des prix intérieurs supérieurs aux cours mondiaux. Il en a résulté une production excédentaire et des dépenses budgétaires importantes, ainsi que des prix intérieurs à la consommation élevés, pour soutenir les politiques mises en oeuvre. Les pays exportateurs de l'OCDE, Etats-Unis et pays membres de la Communauté européenne en particulier, ont adopté divers programmes de subvention des exportations pour écouler les excédents de production et conserver leurs parts sur les marchés à l'exportation. Cette orientation a aggravé la baisse des cours mondiaux et a dissuadé les pays en développement de produire pour la consommation intérieure ou l'exportation.

4.29 Au fil des ans, ces mesures ont finalement permis aux pays développés d'accaparer une part nettement trop importante de la production agricole totale, ne laissant qu'une fraction beaucoup trop faible aux pays en développement. Cela a déterminé une détérioration de la sécurité alimentaire des pays en développement, qui ont souffert à la fois d'une baisse des disponibilités alimentaires nationales, que d'une réduction des possibilités d'emploi et de revenus dans le secteur agricole, et donc des possibilités d'accès aux aliments. Ces répercussions négatives sur la sécurité alimentaire des pays en développement ont été partiellement compensées par la possibilité d'importer à un coût plus faible pour les importateurs nets. Les pays de l'OCDE ont pris de plus en plus conscience du fait que leur politique traditionnelle de soutien de l'agriculture constituait une charge importante pour leurs budgets nationaux et un préjudice pour les autres pays, et constituait en outre un moyen inefficace de réaliser leurs objectifs.

4.30 En 1986, les parties contractantes du GATT ont amorcé les négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay. L'agriculture, qui n'avait pas été prise en compte dans le cadre des précédentes négociations, devait occuper une place de choix à cette occasion et ce point de l'ordre du jour devait bénéficier d'une priorité élevée; les tensions suscitées par les échanges agricoles avaient en effet atteint un niveau critique et, par ailleurs, les pays développés n'avaient plus les moyens de financer les budgets de plus en plus lourds nécessaires au secteur agricole.

4.31 Les négociations du Cycle d'Uruguay du GATT, qui s'étalèrent sur plus de sept ans et qui à plusieurs reprises faillirent échouer sur des désaccords agricoles, ne se sont officiellement conclues qu'avec l'acceptation de l'Acte final par les parties contractantes (Marrakech, avril 1994). Les négociations du cycle d'Uruguay ont créé un précédent historique en soumettant pour la première fois l'agriculture aux règles du GATT.

4.32 La réforme ainsi accomplie va bien au-delà d'une simple libéralisation. Bien que la libéralisation des échanges soit limitée et s'étale sur une période d'application progressive de 6 ans (10 ans pour les pays en développement), il s'agit d'un début significatif. Il y a toutefois d'autres résultats plus importants: nouvelles règles régissant les échanges agricoles, limites fixées quant au type de politiques agricoles intérieures qui seront sanctionnées, prévention de la remise en cause des accords, et enfin base d'une nouvelle libéralisation des échanges à l'occasion des négociations qui se dérouleront sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce, récemment créée.

4.33 L'impact global de l'accord sur les différents pays dépendra de son incidence sur leurs exportations, sur l'accès au marché et, à plus long terme, sur l'accélération probable de la croissance économique suite à la libéralisation des échanges. En outre, en ce qui concerne les pays en développement, il y aura l'incidence des mesures compensatoires mises en place pour remédier aux cours mondiaux élevés des produits agricoles. D'après une étude récente (Griffin et McKinley, 1993), la libéralisation des échanges agricoles se traduirait par un gain estimé à 22 milliards de dollars E.-U. par an pour les pays en développement et les ex-pays à économie planifiée et à 25 milliards de dollars E.-U. par an pour les pays de l'OCDE.

4.34 Un autre changement important, en matière d'échanges mondiaux, est la prolifération ou l'extension des accords commerciaux régionaux. On peut notamment signaler à titre d'exemples l'extension de l'Union européenne, la création de l'Accord de libre-échange Nord-Atlantique (ALENA) et le Marché commun d'Amérique latine regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay (MERCOSUR) et les discussions sur la coopération économique avec les pays de la région Asie/Pacifique. Cet intérêt accru à l'égard des accords commerciaux régionaux montre, d'une part, que l'économie s'adapte à la fin de la Guerre froide et, de l'autre, que les rivalités de superpuissances et les considérations de sécurité ont moins de poids dans les échanges commerciaux. Les accords de ce type permettent par ailleurs d'entrer en concurrence pour l'obtention de crédits d'investissement et de poursuivre la mondialisation des activités multinationales dans l'industrie de première transformation, dans l'industrie manufacturière et dans les services.

4.35 Les modalités d'entente et de concurrence entre les différents accords commerciaux régionaux soulèvent une importante question. Elles dépendront dans une large mesure de la capacité du GATT/OMC d'appliquer les règles concernant l'attitude adoptée par les accords commerciaux régionaux vis-à-vis des pays non membres. En règle générale, les accords commerciaux régionaux auront une incidence plus ou moins grande sur la sécurité alimentaire en fonction de l'importance desdits accords dans les échanges agricoles et des attitudes adoptées vis-à-vis des autres pays. Si les pressions exercées visent à définir des cadres d'action plus acceptables dans le sens d'une libéralisation des échanges, il en résultera une amélioration du bien-être au niveau mondial et une sécurité alimentaire accrue.

L'abandon de la planification centrale des économies

4.36 L'effondrement des économies dirigées des pays d'Europe centrale et orientale et des pays de l'ancienne URSS est un événement historique dont les répercussions sont considérables. A l'échelle mondiale il a mis un terme à la Guerre froide et a eu pour effet de faire passer au second plan la domination militaire des superpuissances au profit de la compétition économique. Il a déclenché de nombreuses guerres civiles et de multiples conflits régionaux, auxquels les Nations Unies ont fait face en engageant d'énormes moyens financiers dans des tentatives plutôt inefficaces de pacification

et de maintien de la paix, réduisant ainsi les ressources disponibles pour le développement économique. Au sein des pays et des Républiques de l'ancienne URSS, cet événement a été à l'origine de difficultés et de problèmes sans précédent, particulièrement délicats à résoudre, dans leur processus de transition vers des économies de marché. La plupart de ces pays en sont encore aux premières étapes de cette transition et connaissent une dépression économique, l'instabilité politique et des tensions sociales. Avec la rupture des structures commerciales traditionnelles, la baisse des revenus réels, la disparition des dispositifs de protection sociale inhérents au système socialiste et la réduction de la production agricole, les niveaux de sécurité alimentaire propres à ces pays ont régressé.

4.37 La sécurité alimentaire de ces pays est appelée à s'améliorer au fur et à mesure de leur passage à l'économie de marché. Avec des prix alimentaires non subventionnés, la demande par habitant de produits alimentaires n'est guère susceptible d'atteindre les niveaux qui prévalaient sous les régimes précédents. De fait, la FAO prévoit qu'en l'an 2010 les pays d'Europe de l'Est pourraient devenir de gros exportateurs nets de produits agricoles. Le processus de transition dans les républiques de l'ancienne URSS n'est pas aussi avancé que dans les pays d'Europe de l'Est, même si certains de ces pays ont de fortes chances de devenir des exportateurs nets de produits agricoles.

4.38 L'effondrement de ces systèmes à économie dirigée permet de dégager de précieux enseignements. La présence de systèmes qui assurent une large participation des gens aux principales décisions politiques et économiques affectant leur vie et leurs moyens de subsistance est essentielle pour garantir durablement la sécurité alimentaire de chacun. Une large participation aux choix politiques est indispensable pour que les gouvernements aient effectivement une attitude réceptive et responsable vis-à-vis de la population. Certes, les formes démocratiques de gouvernement ne constituent pas en principe le seul système politique à caractère globalement participatif, mais elles se sont avérées les plus durables dans l'histoire récente. Pour certains, les démocraties sont inefficaces, et comportent des coûts de transaction élevés: aussi une dictature bienfaisante ou une autre forme autocratique de gouvernement est-elle préférable. Le point faible de cet argument tient au fait que ces autres formes de gouvernement ne donnent aucun moyen de garantir leur caractère bienfaisant, leur faculté d'adaptation ou leur sens des responsabilités. La liberté des médias est une condition préalable de la transparence et le fait de fournir les informations sur lesquelles la population peut fonder ses décisions et ses initiatives est une précieuse caractéristique complémentaire d'un gouvernement démocratique, qui garantit sa faculté d'adaptation et son sens des responsabilités à l'égard de la population.

4.39 La possibilité de prendre part aux décisions économiques est essentielle pour que la grande majorité des gens assurent de manière autonome leur sécurité alimentaire individuelle et celle de leur famille. La possibilité de participer aux décisions économiques est importante, non seulement pour permettre aux individus de prendre des décisions concernant leur propre prospérité économique et des initiatives affectant directement leur revenu et donc leur accès aux ressources alimentaires, mais aussi parce qu'il a été démontré que l'effet cumulé d'un grand nombre d'individus qui prennent indépendamment des décisions en matière de répartition des ressources, de production, d'économie, de consommation et d'investissements, se traduisait en définitive par une utilisation économiquement optimale des ressources et donc par une prospérité maximale. Pour que l'efficience économique globale soit compatible avec une utilisation des ressources optimales du point de vue de la collectivité, les avantages et les coûts des actions individuelles doivent refléter les avantages et les coûts pour la collectivité.

4.40 Ce sont les mécanismes de marché concurrentiel qui assurent les meilleures possibilités de participation individuelle aux décisions économiques. Bien entendu, ces mécanismes de marché doivent être soutenus par des institutions publiques propres à garantir leur caractère compétitif et à faire mieux converger les coûts et les bénéfices des individus et des collectivités, lorsque les imperfections du marché et les externalités introduisent des écarts. Là encore, les systèmes

économiques non axés fondamentalement sur le marché peuvent assurer la sécurité alimentaire, comme l'a démontré l'ancienne URSS (voir document WFS 96/TECH/9 qui présente un large éventail de systèmes et de mesures économiques et de leur incidence en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire). Toutefois, comme l'expérience de ce pays en a apporté la preuve, le fonctionnement de systèmes de ce type peut s'avérer gravement faussé, inefficace et par conséquent condamné à plus ou moins brève échéance.

4.41 Dans les pays qui ont adopté des formes de gouvernement réellement démocratique et des mécanismes de marché concurrentiel, une grande partie de l'infrastructure institutionnelle nécessaire afin d'assurer une participation étendue existe effectivement. Les organismes non gouvernementaux (ONG) y conservent néanmoins leur vocation, qui est de se faire le porte-parole des groupes de personnes défavorisées qui, pour différentes raisons, risquent d'être tenues à l'écart du marché, et dont les intérêts ne sont pas adéquatement représentés par le gouvernement. Dans les pays qui choisissent des systèmes politiques et économiques différents, les organisations non gouvernementales permettant d'autres formes de participation jouent un rôle beaucoup plus important et la population dépend nettement plus d'eux.

5. PERSPECTIVES JUSQU'A L'AN 2010: DEMANDE, OFFRE, ECHANGES ET PROBLEMES NUTRITIONNELS

5.1 Cette section récapitule les perspectives touchant aux principaux aspects de l'alimentation et de l'agriculture, en particulier du point de vue des pays en développement, en reprenant les grandes lignes de l'étude FAO intitulée: "*Etude FAO: L'agriculture mondiale à l'horizon 2010*"[6]. Les conclusions de cette étude à l'horizon 2010 définissent les résultats futurs probables et non les résultats qu'il conviendrait d'obtenir si l'on voulait atteindre certains objectifs normatifs comme l'élimination de la sous-alimentation. Par exemple, la conclusion suivant laquelle la sous-alimentation chronique risque d'être toujours répandue procède de cette approche "réaliste" plutôt que "normative" de la réflexion sur l'avenir. Aussi les développements prospectifs présentés ci-dessous ne correspondent-ils pas aux objectifs d'une stratégie; ils définissent plutôt les domaines dans lesquels des progrès et des échecs sont probables, permettant ainsi d'éclairer le débat quant aux interventions requises des pouvoirs publics. *Les engagements et le plan d'action définis aux termes du présent Sommet mondial de l'alimentation tiendront donc compte de ces progrès et échecs probables pour tenter d'obtenir des progrès plus importants et de réduire les risques d'échec.*

Poursuite de la croissance démographique mondiale, quoiqu'à un rythme inférieur

5.2 En l'an 2010, la population mondiale devrait atteindre 7,0 milliards d'habitants selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies (1994), alors qu'elle s'élevait à 5,3 milliards en 1990 et 3,7 milliards d'habitants seulement 20 ans auparavant. Quatre-vingt-quatorze pour cent de l'accroissement total, soit 1,6 milliard, surviendra dans les pays en développement. De plus, l'accroissement démographique annuel varie considérablement d'une région à l'autre: 2,9 pour cent en Afrique subsaharienne et 1,2 pour cent dans la région Pacifique et en Asie de l'Est. En règle générale, le taux de croissance de la population mondiale tend à diminuer. Il a atteint une valeur maximale de 2,1 pour cent par an au cours de la période 1965-1970, avant de tomber progressivement à 1,6 pour cent par an, sa valeur actuelle. Selon les prévisions, il doit continuer à décroître pour tomber à 1,3 pour cent en 2005-10, puis 1,0 pour cent en 2020-25.

5.3 Vu l'évolution démographique des pays en développement et la faiblesse persistante de leur consommation alimentaire par habitant, il faudrait que leurs disponibilités alimentaires augmentent

[6] Document C 93/24 établi pour la vingt-septième session de la Conférence de la FAO (1993). Il existe une version revue et étendue de ce document intitulée: "*Agriculture mondiale: horizon 2010, une étude FAO*" (N. Alexandratos, dir. publ.) publiée conjointement par J. Wiley and Sons, Royaume-Uni et FAO, Rome (1995) (en français par Polytechnica, Paris et en espagnol par Mundi-Prensa Libros, Madrid).

sensiblement et de façon soutenue pour pouvoir réduire notablement l'écart par rapport aux niveaux de consommation des pays développés. Or, tous ces besoins supplémentaires ne se traduiront pas effectivement par une demande du marché, compte tenu du niveau modéré voire, dans certains pays, faible de la croissance prévue du revenu par habitant. Aussi, l'accroissement total des disponibilités alimentaires des pays en développement risque-t-il d'être inférieur à la valeur requise pour atteindre des niveaux moyens de disponibilités alimentaires par habitant conformes au principe de la sécurité alimentaire pour tous.

Amélioration des perspectives de croissance générale de l'économie dans les pays en développement, avec des exceptions notables

5.4 Hormis l'Asie, tant de l'Est que du Sud, toutes les régions en développement ont enregistré une baisse du revenu par habitant lors des années 80, placées sous le signe de la crise. D'après la dernière évaluation de la Banque mondiale, l'Asie devrait continuer à bénéficier de taux de croissance économique relativement élevés, alors que les perspectives de reprise sont plutôt modestes, tant dans la région Amérique latine/Caraïbes que dans la région Proche-Orient/Afrique du Nord. L'Afrique subsaharienne devrait également connaître désormais une croissance économique globale plus forte, par comparaison à la décennie désastreuse des années 80, mais le revenu par habitant ne devrait augmenter que faiblement, en raison de la persistance d'une forte croissance démographique. Compte tenu de ces différences en matière de performances économiques générales, certains pays et certaines régions progresseront encore dans le sens de la sécurité alimentaire, tandis que d'autres auront sans doute de moins bons résultats à cet égard.

5.5 Les résultats économiques des pays développés ne devraient guère être différents de ceux du passé. Quant aux perspectives des anciens pays à économie planifiée d'Europe de l'Est, elles sont entourées d'incertitudes. Leur PIB global est, estime-t-on, inférieur d'un tiers au niveau de la période antérieure aux réformes. La tendance au repli s'inversera probablement dans un proche avenir (d'ores et déjà une certaine reprise économique a eu lieu en 1994), mais il faudra sans doute attendre longtemps pour qu'une croissance durable permette de revenir au niveau de revenu par habitant de l'époque antérieure aux réformes.

Poursuite du ralentissement de la croissance de la production agricole mondiale

5.6 D'après les évaluations détaillées de la production, de la demande et des échanges, le taux de croissance de la production agricole mondiale est estimé à 1,8 pour cent par an pour la période se terminant en 2010 (et à 0,25 pour cent par an en termes de production par habitant)[7]soit moins que le taux précédent. Ce ralentissement s'inscrit, dans une large mesure, dans la continuité de tendances historiques à long terme. En effet, la production mondiale a augmenté à raison de 3,0 pour cent par an au cours des années 60, de 2,3 pour cent par an dans les années 70, et de 2,0 pour cent par an dans les années 1980-92. Un tel ralentissement n'est pas en lui-même un résultat négatif, dans la mesure où il reflète le ralentissement de la croissance démographique mondiale et le fait qu'un nombre de plus en plus grand de pays a porté sa consommation alimentaire par habitant à un niveau tel que de nouvelles augmentations sont difficilement envisageables. La plupart des pays développés (qui représentent quelque 50 pour cent de la consommation mondiale de produits agricoles) se trouvent dans cette catégorie et sont rejoints progressivement par certains pays en développement.

[7] Le taux de croissance de la production mondiale par habitant ne constitue pas un très bon critère d'appréciation des problèmes de sécurité alimentaire. En effet, un taux de croissance nul, voire négatif, resterait néanmoins compatible avec des améliorations des disponibilités alimentaires par habitant, dans les pays caractérisés par des états nutritionnels faibles et des taux de croissance démographiques élevés, sans qu'elles soient compensées par des diminutions de disponibilités alimentaires, dans les pays caractérisés par un état nutritionnel satisfaisant (voir les exemples correspondants cités dans la section suivante consacrée aux céréales). Il importe donc de prendre conscience du fait que des progrès en matière de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale peuvent être réalisés, même en présence d'une faible croissance de la production mondiale par habitant.

5.7 L'aspect négatif de ce ralentissement vient du fait qu'il a eu lieu et qu'il se poursuivra alors que de nombreux pays et une part importante de la population mondiale ont des niveaux inadéquats de consommation et d'accès aux ressources alimentaires et souffrent par conséquent d'une grave sous-alimentation. Le recul de la croissance de la production agricole mondiale s'explique également par le fait suivant: les revenus des personnes susceptibles de consommer davantage ne sont pas suffisants pour susciter un accroissement de la demande alimentaire et pour déclencher une hausse correspondante de la production; la production mondiale pourrait ainsi s'accroître à des rythmes plus élevés que ceux envisagés dans la présente étude, si la demande effective augmentait plus rapidement.

5.8 L'évolution des prix réels des produits agricoles est significative à cet égard. Le graphique 13 présente l'évolution des indices des prix réels du blé, du maïs et du riz au cours de la période 1962-94. Hormis la pointe observée en 1973-75, les prix réels ont eu tendance à baisser. En fait, les prix de ces trois céréales importantes ont baissé de pratiquement 50 pour cent ces 15 dernières années. Le brusque renversement de tendance observé récemment traduit sans doute les premiers effets des mesures de limitation des excédents adoptées par les principaux exportateurs des pays industrialisés. De manière analogue, des tendances à la baisse ont prévalu au cours de la décennie écoulée pour la plupart des produits agricoles, notamment pour les boissons et les produits carnés. Une exception notable doit être signalée en ce qui concerne le poisson, en raison du caractère non viable des captures marines aux niveaux actuels, à moins que la "pêche responsable" ne s'impose, pour permettre la hausse escomptée des prix réels.

5.9 Il est également vrai que dans nombre de pays en développement, où une grande partie de la population pauvre est encore rurale et tributaire de l'agriculture, seul l'accroissement de la production agricole permet d'obtenir une augmentation des revenus. Toutefois, la rapidité du processus d'urbanisation fréquemment observé, en particulier en Afrique, a des répercussions considérables sur la structure de la production agricole et des marchés, soulignant ainsi la nécessité d'une commercialisation accrue du secteur agricole.

5.10 En dernière analyse, la pauvreté est la cause majeure de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire; à l'heure actuelle, les pauvres vivent essentiellement en milieu rural. L'attention portée au développement agricole et rural, l'accroissement de la productivité et de la capacité du secteur agricole grâce à des investissements consacrés à la recherche agricole, aux infrastructures rurales, aux activités de vulgarisation, à l'irrigation, aux progrès en matière de production durable et de productivité, à l'hygiène et à l'éducation en milieu rural, ainsi que la création d'emplois ruraux auront donc pour effet de réduire la pauvreté *et* d'améliorer la capacité du secteur agricole à répondre à des besoins alimentaires croissants.

Des progrès dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, mais pas pour tous

5.11 Vu le taux de croissance démographique et de développement prévus et les estimations de la production agricole, de la consommation et des échanges, les disponibilités alimentaires par habitant destinées à la consommation humaine directe devraient continuer à augmenter dans les pays en développement considérés dans leur ensemble, passant de 2 500 calories par jour au cours de la période 1990-92 à un peu plus de 2 700 calories en l'an 2010 (tableau 1).

5.12 Il est probable qu'en l'an 2010 le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Est (notamment la Chine), ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes auront atteint ou dépassé un niveau proche de 3 000 calories par jour, ce qui constituera un progrès notable, en particulier pour l'Asie de l'Est. L'Asie du Sud est également susceptible d'accomplir d'importants progrès, mais en l'an 2010 elle ne devrait guère dépasser le niveau moyen de 2 450 calories. Par contre, les disponibilités alimentaires par habitant de l'Afrique subsaharienne resteraient très faibles (2 170 calories par jour).

5.13 Dans ces conditions, l'incidence de la sous-alimentation chronique pourrait diminuer dans les trois régions dont les perspectives sont les meilleures, à savoir Afrique du Nord/Proche-Orient, Asie de l'Est et Amérique latine/Caraïbes. Des progrès sont également prévus en Asie du Sud, bien qu'en l'an 2010 quelque 240 millions de personnes seraient encore sous-alimentées dans la région. La sous-alimentation chronique n'aura probablement pas disparu de l'Afrique subsaharienne et affectera probablement près de 35 pour cent de la population (soit environ 300 millions de personnes). En termes de nombre absolu de personnes touchées, la sous-alimentation chronique aura tendance à se déplacer de l'Asie du Sud vers l'Afrique subsaharienne. D'après ces estimations, qui donnent davantage des ordres de grandeur et des tendances relatives que des prévisions précises, le phénomène de sous-alimentation chronique dans l'ensemble des pays en développement, persistera vraisemblablement, mais affectera sans doute des populations un peu moins nombreuses, c'est-à-dire quelque 730 millions de personnes en l'an 2010 contre 800 millions environ à l'heure actuelle. Aussi, en dépit de la diminution prévue du pourcentage de la population des pays en développement victime d'une sous-alimentation chronique (de 20 pour cent en 1990-92 à 13 pour cent en l'an 2010) il faudra encore intervenir sans relâche pour résoudre ce problème et éliminer la pauvreté, cause première de la sous-alimentation. En outre, si l'on veut réduire le niveau actuel de sous-alimentation *et* pourvoir aux besoins alimentaires liés à l'accroissement prévu de la population mondiale, il faudra accroître nettement la production alimentaire à l'échelle du globe.

5.14 Aucune piste ne peut être négligée si l'on veut réussir à accroître la production alimentaire grâce à une hausse et à une meilleure répartition des revenus, conditions indispensables pour garantir une plus grande sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et nationale, mais aussi au niveau des ménages.

5.15 Seules les régions à haut potentiel pourront augmenter sensiblement la production alimentaire. Cela inclut évidemment le secteur agricole de nombre de pays industrialisés, qui continueront à répondre à une demande croissante en développant leur production. Le défi consiste à mettre en application de nouveaux progrès technologiques permettant d'accroître la production, tout en réduisant conjointement les dommages infligés à l'environnement, et ce à l'intérieur d'un cadre d'action réglementaire qui ne perpétue pas les distorsions du marché intérieur, et par conséquent du marché mondial, observées dans le passé. Tant du point de vue régional que du point de vue mondial, il importe de rétablir et de dynamiser à nouveau le secteur agricole et la capacité de production alimentaire des anciens pays à économie planifiée de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS.

5.16 Des progrès décisifs devront également être accomplis dans les pays en développement dont les ressources naturelles, les terres, les ressources hydrologiques et les conditions climatiques permettent de soutenir des progrès durables de la production alimentaire, en fonction des besoins d'une population croissante, essentiellement en développant les exportations des zones excédentaires vers des zones déficitaires d'un même pays (en priorité vers des zones urbaines) et vers l'étranger. Il importe que la productivité des terres et de la main-d'oeuvre progresse de concert, afin de garantir la durabilité économique de la production. Les enseignements du passé soulignent l'importance des progrès technologiques et des cadres d'action réglementaire de nature à fournir aux agriculteurs les moyens et les incitations nécessaires pour adopter des techniques de production à haut rendement et sans danger pour l'environnement. Un changement notable par rapport au passé viendra de la diversification des productions végétales et animales, comme des conditions naturelles et socio-économiques dans lesquelles les progrès en question sont préconisés. Les marchés mondiaux et intérieurs sont les seuls moteurs économiques durables propres à déclencher les changements en question et à les répartir judicieusement entre les pays et les régions, mais il incombe aux gouvernements de veiller à ce que leur mise en place soit facilitée par des mesures pertinentes, des institutions appropriées et des infrastructures adaptées pour assurer la prise en compte des aspects humains et matériels. Ces exigences concernent à la fois l'agriculture, l'élevage, les pêches et les forêts, dont les contributions aux disponibilités alimentaires, à la capacité de financement des importations et à la création de revenus sont indissociables.

5.17 Or, des centaines de millions d'agriculteurs vivent dans des zones à potentiel réduit, où la faiblesse des réseaux commerciaux rend souvent la population tributaire de la production alimentaire locale. Les tendances démographiques font généralement apparaître un recul relatif des effectifs, à cause d'un solde migratoire négatif au profit de zones plus fertiles ou de zones urbaines; aussi les perspectives économiques à long terme correspondent-elles à une marginalisation progressive du rôle de l'agriculture en tant que principal soutien économique des populations dans ces régions, du fait du passage à des activités non agricoles plus rémunératives. Les perspectives immédiates et à moyen terme n'offrent cependant pas de solutions collectives, en dehors d'une amélioration de la production alimentaire et de la productivité dans les zones à faible potentiel, dans les limites des précautions qui s'imposent en présence de ressources fragiles et détériorées. Le cas échéant, des moyens de subsistance fondés sur les ressources forestières peuvent assurer conjointement la création de revenus, la production de disponibilités alimentaires et la multiplication des services au profit des communautés humaines, tout en assurant une protection de l'environnement fondée sur une gestion durable des ressources.

5.18 Les activités de recherche requises pour définir le contexte voulu et créer les opportunités économiques adaptées aux zones à faible potentiel sont astreignantes. Le nombre plus réduit de connaissances applicables, les perspectives économiques limitées d'utilisation des travaux de recherche dans des niches multiples, diversifiées et à petite échelle, compliquent la question. Dans ce cas, la recherche publique et les aides sous forme d'investissements ont certainement un rôle plus important à jouer que les entreprises privées, par rapport aux zones dont le potentiel est plus élevé.

Terres agricoles, systèmes d'irrigation et rendements

5.19 La production agricole cumulée de l'ensemble des pays en développement (sauf la Chine) doit selon les prévisions continuer à croître à raison d'un taux de 2,4 pour cent par an, soit moins que le taux de croissance de 2,9 pour cent par an observé au cours de la période 1970-90. Le document publié sous la cote WFS 96/TECH/1 étudie dans quelle mesure le niveau de production dépendra de l'extension future des terres cultivables et des systèmes d'irrigation, de l'intensification des cultures et de la poursuite de l'augmentation des rendements.

5.20 Les conclusions générales sont les suivantes:

- pour les principales cultures (par exemple, les céréales, le soja) on peut s'attendre à ce que les rendements moyens augmentent nettement moins vite qu'au cours des 20 dernières années, c'est-à-dire à raison de 1,6 pour cent par an pour le blé, contre 2,8 pour cent par an dans le passé, et 1,5 pour cent par an contre 2,3 pour cent par an pour le riz, etc.;
- l'extension des superficies cultivées contribuera toujours fortement à l'accroissement total de la production agricole, mais moins que l'augmentation des rendements. Parallèlement, l'intensification des cultures, essentiellement dans les zones irriguées, jouera un rôle prépondérant dans les régions où les terres sont rares (Asie du Sud, Afrique du Nord/ Proche-Orient);
- l'extension des superficies irriguées se poursuivra à un rythme sans doute plus lent que dans le passé.

5.21 Les données concernant la production agricole en Chine, où vit près d'un cinquième de la population mondiale, sont incomplètes et leur précision est sujette à caution. Tel qu'indiqué par Johnson (1995), il ressort d'informations récentes que les données officielles qui font apparaître des superficies cultivées égales à 95 millions d'hectares sont largement sous-estimées, dans une proportion d'au moins un quart, ce qui signifie en d'autres termes que la superficie réelle des terres agricoles est probablement de l'ordre de 125 à 130 millions d'hectares. Autrement dit, les rendements sont probablement surestimés. Toutefois, les données sont sans doute plus exactes en ce qui concerne le rythme d'accroissement des rendements. Les données de l'Annuaire FAO de la

production indiquent un accroissement des rendements céréaliers allant de 2 030 kg par hectare au cours de la période 1974-77 à 4 330 kg par hectare en 1990-92, soit une augmentation de 109 pour cent.

5.22 Aussi important soit-il, le secteur céréalier ne fournit pas plus de 60 pour cent de la ration calorique des pays en développement, et seulement 45 pour cent en Afrique subsaharienne et 38 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes. D'autres productions végétales fournissent 30 pour cent de la ration calorique en moyenne et jusqu'à 48 pour cent en Afrique subsaharienne (21 pour cent rien que pour les racines et tubercules) et 44 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes. Les produits d'origine animale fournissent les 10 pour cent restants de la ration calorique, cette part atteignant 17 pour cent en Amérique latine. De manière analogue, les protéines provenant des céréales représentent 56 pour cent des disponibilités totales dans les pays en développement, tandis que 20 pour cent proviennent d'autres productions végétales et 24 pour cent de produits d'origine animale (56 pour cent dans les pays développés, 61 pour cent dans les pays en transition (1992)). Différents produits d'origine végétale correspondent à 31 pour cent de la ration protéinique en Afrique subsaharienne et 43 pour cent en Amérique latine. Le poisson représente un quart des disponibilités en protéines animales en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, un cinquième en Afrique subsaharienne et beaucoup plus dans certains pays.

5.23 La diversité des disponibilités alimentaires, notamment des ressources recueillies dans les forêts - qui constituent pour certaines populations la principale source de protéines - ou en tout cas une garantie contre les fluctuations de la production agricole - est donc un aspect majeur de la sécurité alimentaire. Le rôle prééminent des céréales en tant qu'aliment de base de la plupart des populations ne devrait pas dissimuler l'importance des autres sources de disponibilité alimentaire, que ce soit en raison des différences de composition de l'alimentation observées d'une région à l'autre, ou compte tenu de la nécessité de diversifier l'alimentation à des fins de sécurité et d'hygiène de la nutrition.

Réflexions concernant les possibilités d'accroissement des rendements

5.24 Puisque l'accroissement de la production dépend dans une large mesure de l'augmentation des rendements, l'importance des possibilités encore inexploitées à cet égard est souvent matière à interrogation. Il est en effet particulièrement intéressant de déterminer dans quelle mesure les accroissements de rendement sont parfois tributaires de la mise au point par les institutions de recherche de nouvelles variétés (notamment de variétés qui permettraient de faire un bond quantique en matière de production agricole) ou de variétés contribuant à une croissance plus lente (évolutive) des rendements, et enfin, du remplacement périodique des variétés existantes, dont les possibilités de rendement baissent.

5.25 On s'accorde, semble-t-il, à reconnaître que les possibilités de relever considérablement les rendements grâce à l'introduction de nouvelles variétés sont actuellement plus limitées qu'elles ne l'étaient dans le passé. Aussi, l'accroissement des rendements moyens doit-il essentiellement provenir, non pas d'une augmentation de la production dans les pays ayant actuellement les rendements les plus élevés, mais plutôt du maintien des rendements à leur niveau actuel dans ces mêmes pays et de leur accroissement dans les pays dont les rendements sont moyen ou faibles, surtout ceux dont le territoire est particulièrement étendu.

5.26 La rentabilité des travaux d'irrigation peut dépasser considérablement celle d'autres projets agricoles et se situer pratiquement au niveau de celle des investissements non agricoles[8]. En outre, les interactions favorables avec l'économie peuvent être encore plus importantes dans le cas des

[8] Voir le document WFS 96/TECH/2 qui étudie l'importance de la gestion de l'eau pour les besoins de la production alimentaire et décrit la situation actuelle de l'aménagement des ressources aquatiques en ce qui concerne tout particulièrement les travaux d'irrigation en Afrique.

travaux d'irrigation que dans celui d'autres projets. Créant des emplois, l'irrigation attire l'installation de nouveaux arrivants provenant de zones montagneuses ou arides plus fragiles exposées à une détérioration de l'environnement.

5.27 L'aménagement de ressources hydrologiques, sous ses différentes formes, depuis la simple collecte de l'eau jusqu'aux systèmes modernes d'irrigation par canalisations, peut contribuer de façon décisive à modifier l'efficacité et la sécurité des approvisionnements alimentaires en Afrique. Une condition préalable essentielle pour combler l'écart entre la production et la consommation alimentaires en Afrique consiste à s'attacher à la question de l'eau, qui est actuellement une contrainte critique, à prendre conscience de la rareté et de la valeur de cette ressource, et à gérer son utilisation de manière efficace et judicieuse. Parmi d'autres conditions préalables à remplir, figure une bonne gestion par les pouvoirs publics des aspects macro-économiques, pour créer un contexte favorable aux investissements agricoles et à la rentabilité de ce secteur, ainsi que la mise en place d'un soutien technique de haute qualité au sein du secteur agricole, tant public que privé.

5.28 Il existe des possibilités considérables d'extension de la superficie irriguée à l'échelle mondiale. D'après les estimations d'une étude conjointe de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) datée de 1990, les nouvelles surfaces irrigables dépassent 110 millions d'hectares (59 pour cent dans les pays en développement) dont 69 millions d'hectares en Asie, 20 millions d'hectares en Amérique latine (principalement au Brésil) et 16,5 millions d'hectares en Afrique (principalement en Angola). L'exploitation intégrale de ces 110 millions d'hectares autorisera en principe une production supplémentaire de 300 à 400 millions de tonnes de céréales, suffisamment pour fournir la ration de base de 1,5 à 2,0 milliards de personnes. L'investissement à réaliser est par ailleurs estimé à un montant de l'ordre de 500 à 1 000 milliards de dollars E.-U.

6. ETAT DES RESSOURCES AGRICOLES, ENVIRONNEMENT ET DURABILITE

6.1 L'inquiétude suscitée par l'état de l'environnement et par l'épuisement des ressources terrestres et hydriques (calculées par habitant), comme les risques de détérioration qui s'y rattachent, conduit à se demander dans quelle mesure les contraintes imposées par les ressources et par l'environnement peuvent affecter les perspectives d'accroissement des disponibilités alimentaires et de garantie d'une alimentation suffisante pour tous. Une question connexe consiste à déterminer dans quelle mesure des progrès peuvent être accomplis dans ce sens, tout en assurant aux générations futures le maintien des acquis et la possibilité de nouvelles améliorations.

6.2 Les progrès accomplis en matière d'accroissement de la production agricole depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, ont été accomplis en portant un préjudice notable aux ressources. Des ressources ont été gaspillées comme dans le cas du déboisement entrepris afin d'accroître la production agricole. Les ressources naturelles et l'environnement ont subi une détérioration consécutive à des phénomènes tels que l'érosion et la pollution chimique. Comme indiqué ci-dessus, un obstacle majeur à l'accroissement de la production halieutique globale vient du fait que les pêches maritimes de capture sont gravement menacées lorsque les quantités débarquées dépassent les 80 millions de tonnes. Le renchérissement consécutif prévu rendra d'autant plus difficile d'empêcher les prises excessives et de reconstituer les stocks épuisés. La notion de pêche responsable est censée susciter une meilleure gestion des ressources et une amélioration des perspectives de développement du secteur. En règle générale, la durabilité est à présent une préoccupation majeure, tant du point de vue des activités de production que des mesures gouvernementales proprement dites.

6.3 En définitive, la difficulté consiste à définir des pistes durables de développement économique et d'élimination de la pauvreté et non seulement à accroître durablement la production alimentaire. Toutefois, tel qu'indiqué plus haut, dans les pays à faible revenu et fortement tributaires de l'agriculture, ce sont les possibilités d'exploitation durable de leurs ressources

agricoles qui joueront un rôle prédominant pendant un certains temps, tant que le processus de développement n'aura pas eu pour effet de limiter cette dépendance.

6.4 Les données disponibles sont suffisantes (même si elles ne sont pas assez complètes et détaillées) pour mettre en évidence les risques de détérioration du potentiel de production d'au moins une partie des ressources terrestres et hydriques de la planète, du fait des activités agricoles qui sont responsables de l'érosion et de la saturation des sols, et de la salinisation des terres irriguées. En outre, l'agriculture risque d'avoir d'autres répercussions néfastes pour l'environnement: Elle pourrait notamment menacer la biodiversité et polluer les eaux de surface et la nappe phréatique. La pollution urbaine, industrielle et agricole s'ajoute aux erreurs commises par les pêcheurs eux-mêmes qui détériorent les habitats côtiers, mettant ainsi en péril la pêche artisanale. La mise en place d'un aménagement multisectoriel intégré des zones côtières est devenue une condition préalable de la durabilité des communautés côtières, notamment en Asie, d'un point de vue écologique, social et économique.

6.5 Normalement, l'amenuisement des ressources disponibles par habitant devrait avoir tendance à augmenter leur valeur et conduire à une exploitation plus judicieuse, visant notamment à entretenir et à renforcer leur potentiel de production. Or, dans certaines conditions, cela est rarement le cas, et les gens détruisent le potentiel de production des ressources au lieu de le protéger ou de l'améliorer.

6.6 On considère généralement comme allant de soi le fait que la pauvreté explique le comportement destructeur de la population à l'égard des ressources dont elle dispose. Les pauvres n'ont tout simplement pas les moyens d'assurer le présent et d'investir conjointement dans la protection et l'amélioration des ressources pour garantir l'avenir.

6.7 Toutefois, il est admis que le lien entre la pauvreté et la détérioration de l'environnement est également tributaire d'autres facteurs. Ainsi, il faut reconnaître le rôle essentiel des institutions, qui définissent les règles d'accès aux ressources (par exemple, les ressources qui constituent un bien commun, par opposition aux ressources librement accessibles) et tenir compte des pressions exercées sur ces institutions lorsque la densité démographique augmente.

6.8 La détérioration des ressources agricoles due à la pauvreté ne représente qu'un aspect des choses. Le processus de détérioration résulte également en partie des actions entreprises par les catégories de population plus favorisées. La question présente deux aspects: la première se rapporte aux niveaux et aux caractéristiques de consommation des non-pauvres, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et aux fortes pressions exercées sur les ressources naturelles et l'environnement en raison des habitudes de consommation des plus favorisés.

6.9 Le deuxième aspect se rapporte au fait que la détérioration des ressources est également liée au type d'agriculture pratiquée par les agriculteurs qui ne sont pas pauvres. L'érosion des sols liées à une partie de la production céréalière pratiquée en Amérique du Nord, la consommation excessive d'engrais et de divers produits agrochimiques en Europe et les effluents des activités intensives d'élevage sont autant d'illustrations des activités entreprises par des catégories non défavorisées de la population et ayant des conséquences préjudiciables pour l'environnement.

6.10 Le déboisement, conséquence des pressions exercées aussi bien par les riches que par les pauvres, est fréquemment une conséquence de l'intérêt à court terme et à courte vue suscité par les bénéfices tirés d'une modification de l'utilisation des terres. Or, de telles initiatives ignorent les multiples avantages des forêts pour les générations présentes et futures, parmi lesquels seule l'exploitation du bois d'oeuvre est prisée par le marché. La diversité biologique, la régulation des ressources hydriques, la protection des sols, la production de ressources alimentaires, le bois utilisé pour la construction d'abris, pour l'artisanat et pour l'approvisionnement en énergie représente autant de contributions à la sécurité alimentaire actuelle et future des populations locales comme des populations éloignées.

6.11 Enfin, l'orientation de la politique doit tenir compte du fait que la détérioration des ressources a des conséquences différentes suivant le pays ou le groupe de population considéré. Dans le cas des pays pauvres, les répercussions peuvent être très graves, car leur salut dépend étroitement du potentiel de production de leurs ressources agricoles. Simultanément, il faut prendre conscience du fait que la détérioration des ressources en un point quelconque de la planète, notamment dans les principaux pays développés exportateurs de produits alimentaires, risque d'aggraver les problèmes de sécurité alimentaire des pauvres, dans la mesure où elle affecte le potentiel mondial de production alimentaire.

7. POURQUOI CELA CONDUIT-IL A INSISTER PARTICULIEREMENT SUR LA NECESSITE DE GARANTIR RAPIDEMENT A TOUS UNE ALIMENTATION ADEQUATE?

7.1 Le bilan ci-dessus des progrès accomplis en matière d'élimination de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 et la projection des tendances les plus probables jusqu'à l'an 2010 permettent de dégager plusieurs conclusions évidentes: les situations de départ des pays présentaient des différences considérables, les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif d'une alimentation suffisante pour tous sont très inégaux et, enfin, les perspectives de nouveaux progrès dans ce sens varient beaucoup d'un pays à l'autre. Tous les pays présentent au moins certaines poches de pauvreté et de sous-alimentation, et les pays les moins touchés influent sur la situation alimentaire des autres et peuvent faciliter l'accélération des progrès escomptés par ceux qui en ont le plus besoin. Aucun pays ne doit donc rester indifférent à la situation mondiale de l'alimentation.

7.2 La problématique la plus délicate est celle des pays dont les disponibilités alimentaires sont faibles, dont une fraction importante de la population est sous-alimentée, qui ont peu progressé en matière de sécurité alimentaire et pour lesquels les perspectives futures les plus probables vont dans le sens d'une aggravation de la situation. Tel qu'indiqué plus haut, la sécurité alimentaire dépend d'une série de facteurs complexes et aucun indicateur global particulier ne peut définir précisément le niveau d'insécurité alimentaire ou la gravité de la sous-alimentation au sein d'un pays donné.

7.3 La présente évaluation a utilisé comme indicateurs le niveau des disponibilités alimentaires par habitant et une estimation du pourcentage de la population exposée à un risque grave de sous-alimentation. Le tableau 2 regroupe les pays par niveau de disponibilités alimentaires par habitant au cours de la période 1990-92 et par pourcentage de la population vivant en zone rurale en 1990. D'après ces indicateurs, les problèmes alimentaires les plus graves affectent les pays dont les disponibilités alimentaires quotidiennes sont inférieures ou égales à 2 300 calories; leurs populations risquent de subir une sous-alimentation chronique importante et une grande insécurité alimentaire. Différentes caractéristiques sont communes à la plupart de ces 47 pays: 41 d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne, 37 comptent au moins 60 pour cent de leur population dans les régions rurales (ce qui implique une très forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture, pour l'emploi, le revenu et les ressources en devises nécessaires au paiement des importations alimentaires) et la plupart d'entre eux sont caractérisés par des taux de croissance très faibles ou négatifs de la production alimentaire par habitant (premier chiffre entre parenthèses du tableau). Le tableau 2 ne mentionne pas que la plupart de ces pays ont toujours des taux élevés de croissance démographique, qui devraient rester au moins égaux à 2 pour cent jusqu'à la fin de la période considérée dans les projections.

7.4 Les pays inscrits dans les quatre cases situées en haut à gauche semblent particulièrement exposés à de graves problèmes puisque toute amélioration des disponibilités alimentaires tant au niveau de la production que des importations, est tributaire de l'accroissement de la production agricole et de la productivité par habitant. Certains des pays principalement tributaires de l'agriculture importent un volume considérable de produits céréaliers (deuxième chiffre entre parenthèses dans le tableau 2), mais cela correspond presque toujours à une forte dépendance à

l'égard de l'aide alimentaire. Il y aurait lieu par ailleurs de signaler que, parmi les pays situés dans les six cases droites inférieures, disposant d'au moins 2 700 calories, et qui sembleraient à première vue sur la voie de la sécurité alimentaire, plusieurs sont très étroitement tributaires des importations alimentaires, et même lorsqu'ils ne dépendent pas aussi étroitement de l'agriculture, ils ont besoin d'aide alimentaire pour assurer une fraction notable de leurs approvisionnements. Or, pareille situation n'est pas durable à long terme.

7.5 Si l'on se base sur les revenus projetés, on obtient à peu près le même groupe de pays, caractérisés par de faibles disponibilités alimentaires et une part importante de la population souffrant de sous-alimentation. En Afrique subsaharienne, on a estimé que 20 pour cent de la population était sous-alimentée dans 34 des 39 pays, et plus de 40 pour cent dans 14 d'entre eux. Or, d'après les projections de revenus à l'horizon 2010, plus de 20 pour cent de la population resterait exposée à la sous-alimentation dans 32 pays, et plus de 40 pour cent dans 9 d'entre eux. En dehors de l'Afrique subsaharienne, 8 pays seulement auraient plus de 20 pour cent de la population sous-alimentée (1 pour la région Afrique du Nord et Proche-Orient, 2 en Asie du Sud et 5 dans la région Amérique latine et Caraïbes). Il s'agit là d'une amélioration par rapport aux 18 pays qui comptaient plus de 20 pour cent de personnes sous-alimentées dans la population en 1990-92 (2 dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, 3 en Asie du Sud, 4 en Asie de l'Est et 9 dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes). Les problèmes les plus critiques et les plus difficiles à surmonter en matière d'insécurité alimentaire semblent donc concentrés dans les pays d'Afrique subsaharienne, tandis que quelques pays d'Asie du Sud et des pays isolés d'Amérique latine restent également en retard.

7.6 On peut néanmoins se demander pourquoi certains pays semblent en mesure d'améliorer la situation et d'autres non? De fait, certains pays ont rétrogradé au cours des deux dernières décennies. On peut résumer comme suit les principales caractéristiques de l'évolution historique suivie qui expliquent sans doute en grande partie les progrès accomplis par plusieurs pays qui ont réussi à accroître les disponibilités alimentaires par habitant.

- Tous ont connu des taux de croissance économique supérieurs à la moyenne.
- Dans la plupart des pays il y a eu un regain de croissance des importations alimentaires, en particulier dans la période d'accroissement rapide des disponibilités alimentaires par habitant.
- La capacité de l'agriculture mondiale à approvisionner aisément et sans provoquer de graves tensions les importations alimentaires sur lesquelles s'est appuyée la croissance de la consommation dans ces pays - surtout au cours des années 70 - a été un facteur contributif.
- La croissance de la production agricole intérieure a été un élément essentiel du processus d'accroissement des disponibilités alimentaires par habitant, puisqu'elle était source de disponibilités alimentaires, de revenus et d'emplois et qu'elle contribuait à la croissance économique et à l'équilibre de la balance des paiements.
- Dans plusieurs pays, une grande partie de la progression quantique des disponibilités alimentaires par habitant a été réalisée dans un laps de temps relativement court et, dans la plupart des cas, de l'ordre de 10 ans. Toutefois, tel qu'indiqué, ces acquis ne se sont pas toujours avérés durables. Il y a des exemples de pays pour lesquels les avancées et les reculs à cet égard suivent les cycles de forte expansion et de récession. Il est donc possible que les progrès en matière d'alimentation et de nutrition soient généralement plus durables dans les pays où ils ont été obtenus dans un contexte indissociable de transformations économiques et sociales plus vastes, par exemple en Chine et en République de Corée. Il en est probablement ainsi dans les pays où les retombées économiques des envolées de prix de produits de base sont mises à profit pour réaliser des transformations de ce type.

7.7 A l'autre extrémité, l'expérience de nombreux pays partis d'une situation initiale précaire 30 ans auparavant, qui n'ont pas réussi à faire des progrès ou ont subi un recul pur et simple, devrait donner certaines indications quant aux causes d'un tel échec. Une étude des données pertinentes concernant un échantillon de pays de ce type conduit à conclure que, pour la grande majorité, il aurait été possible de prévoir l'évolution défavorable de la situation alimentaire, avant

même d'examiner les données. Nombre de ces pays sont situés en Afrique subsaharienne, région dans laquelle la stagnation générale de la situation économique et de l'agriculture semble pratiquement endémique; il convient d'ajouter à cette observation que, dans nombre de cas, aussi bien en Afrique qu'ailleurs, ils ont subi ou subissent encore de graves désordres infligés par *des guerres et des troubles politiques*. Ceci explique en un mot leur échec et même les reculs observés dans leurs tentatives pour atteindre des niveaux satisfaisants d'alimentation et de nutrition[9].

7.8 Les données disponibles n'apportent guère plus qu'une confirmation de cette prévision. De fait, l'évolution de la plupart de ces pays présente deux caractéristiques évidemment liées: une baisse du revenu par habitant et une diminution de la production agricole. Leurs importations alimentaires par habitant ont effectivement augmenté, souvent grâce à l'aide alimentaire. Toutefois, contrairement aux expériences vécues par les pays classés dans la catégorie précédente, les importations céréalières sont restées généralement à des niveaux relativement modérés. Autrement dit, la perte d'autosuffisance céréalière a été contenue, au prix évidemment d'une stagnation et d'une diminution des disponibilités alimentaires par habitant.

Relations décisives entre les variables liées aux disponibilités alimentaires

7.9 Il est instructif d'examiner les pays à faibles ressources alimentaires du point de vue des approvisionnements alimentaires et de l'évolution observée de 1969-71 à 1990-92. Les pays à faibles disponibilités alimentaires sont ceux ayant des disponibilités alimentaires moyennes inférieures à 2 300 calories par jour et par personne en 1969-71 ou en 1990-92.

7.10 Parmi les 86 pays répondant à cette définition (voir tableau 3), 52 ont amélioré leur situation, tandis que 34 ont perdu du terrain. Il existe indéniablement une relation entre les variations du niveau de disponibilités alimentaires et les variations de revenus, comme on peut s'y attendre. Toutefois, les bons résultats en termes de croissance économique ne signifient pas nécessairement une amélioration des disponibiliés alimentaires et vice versa. Cinq pays sont parvenus à améliorer leurs disponibilités alimentaires par habitant, en dépit d'une croissance économique négative. A l'inverse, plusieurs pays dotés d'un taux de croissance économique nettement positif ont subi une détérioration de leur situation alimentaire.

7.11 Considérant à nouveau les pays à faibles ressources alimentaires, l'évolution de ces disponibilités rapportée respectivement à celle des rendements céréaliers et à celle des importations céréalières, montre que parmi les pays dont les disponibilités par habitant ont pu être augmentées, il n'y a eu dans de nombreux cas ni accroissement des importations céréalières par habitant, ni progression des rendements céréaliers. Les accroissements de rendements et d'importations n'expliquent les réussites observées que dans un tiers des cas environ. Dix des 52 pays ayant réussi à améliorer la situation ont augmenté notablement les importations céréalières (de plus de 50 kg par habitant et par année) en dégageant des ressources en devises étrangères dans le secteur industriel grâce aux revenus pétroliers ou au tourisme, ou en bénéficiant d'une aide extérieure importante, notamment d'une aide alimentaire.

7.12 Parmi les 34 pays dont la situation alimentaire s'est dégradée entre les deux périodes susmentionnées, 20 ont subi à un moment donné de cette période des guerres ou des luttes civiles. Trois autres pays dont les progrès ont été extrêmement limités (moins de 3 pour cent) ont également

[9] Les conflits et l'instabilité politique sont évidemment des variables explicatives importantes des échecs endémiques du développement et de l'aggravation des problèmes de sécurité alimentaire, mais l'aspect particulièrement intéressant par ailleurs est l'existence d'une relation de cause à effet en sens inverse: par exemple, les échecs du développement à l'origine de conflits et de situations d'instabilité provoquant l'instauration d'un cercle vicieux. Si tel était le cas (ce qui est loin d'être improbable, bien que les relations en question soient vraisemblablement biaisées par des facteurs institutionnels et sociopolitiques complexes), les mesures visant à améliorer les perspectives de développement, ce qui dans nombre de pays signifierait des mesures visant à améliorer la productivité du secteur agricole, devraient faire partie d'un ensemble de dispositions destinées à empêcher l'apparition de conflits.

connu des guerres ou des luttes civiles. Il s'agit donc là, semble-t-il, de l'une des principales causes de la précarité des disponibilités alimentaires.

7.13 Les perspectives à long terme de sécurité alimentaire de l'humanité ne sont pas nécessairement catastrophiques, à condition de prendre des mesures dès maintenant pour:

- résoudre la problématique de la population et du développement, conformément au programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994;
- résoudre le problème de la nutrition et de la sécurité alimentaire conformément au programme d'action de la Conférence internationale sur la nutrition de 1992;
- investir dans la création et la diffusion d'infrastructures et de technologies visant à renforcer durablement le potentiel de production de l'agriculture, conformément aux résolutions de l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992;
- adhérer aux principes définis par le Sommet pour le développement social de 1995;
- susciter les modifications requises des facteurs politiques stratégiques et institutionnels responsables des échecs du développement.

8. QUELLES MESURES LES PAYS DEVRAIENT-ILS PRENDRE?

8.1 Les études statistiques portant sur les caractéristiques spécifiques et sur les mesures prises par les pays qui parviennent à des degrés divers de sécurité alimentaire ne fournissent que très peu d'indications utiles pour la définition des dispositions que devraient prendre les gouvernements des pays encore confrontés à des problèmes d'insécurité alimentaire ou des mesures collectives destinées à accélérer les améliorations en cours, et ce fait n'est nullement étonnant. Premièrement, la sécurité en matière d'alimentation (et de nutrition) définit une situation dont les aspects sont multiples (disponibilité, stabilité et accessibilité des ressources alimentaires permettant de réaliser un état nutritionnel adéquat) observables à différents niveaux (à savoir, aux niveaux régional, national, des ménages ou des individus). La présence ou l'absence de sécurité alimentaire à un niveau n'implique pas nécessairement sa présence ou son absence aux autres niveaux. Il n'existe donc pas de mesure unique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui tienne compte de tous les aspects à tous les niveaux. L'indice global de sécurité alimentaire des ménages (AHFSI) (*Aggregate Household Food Security Index*) utilisé par la FAO, tente de mesurer la sécurité alimentaire des ménages au niveau national mais, pour utile qu'il soit, il s'agit simplement d'une mesure ordinale, ne pouvant donc servir à mesurer les variations dans le temps de la sécurité alimentaire.

8.2 Deuxièmement, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que ses diverses composantes, peuvent être réalisées de différentes façons. Par exemple, au niveau national, il est possible de modifier effectivement les disponibilités en accroissant la production, les importations commerciales nettes, les dons d'aide alimentaire ou en faisant conjointement appel à une combinaison quelconque de ces différentes mesures se traduisant par une augmentation nette de l'offre. De manière analogue, la stabilité peut être obtenue par les mesures visant à réduire la variabilité de la production (par exemple, la création d'installations d'irrigation), par la mise en place de programmes efficaces de gestion des stocks ou par la constitution de réserves de devises étrangères et l'appel aux marchés internationaux pour importer les quantités destinées à compenser le déficit de production. L'accessibilité des disponibilités alimentaires au niveau national comme au niveau des ménages peut être améliorée en augmentant directement la production alimentaire, en augmentant la production de biens agricoles non alimentaires ou de biens et de services non agricoles et en utilisant les revenus disponibles pour acheter les produits alimentaires, en empruntant sur les revenus futurs (endettement) ou en bénéficiant des activités caritatives. La production directe de produits alimentaires peut être accrue en augmentant la superficie des terres mises en culture, en augmentant la fraction des terres consacrées à la production alimentaire, ou encore en pratiquant une production plus intensive.

8.3 Troisièmement, les caractéristiques plus aisément observables et mesurables de l'économie ou de l'agriculture d'un pays sont plus susceptibles de refléter des problèmes (ou des solutions) structurels, plutôt que le problème (solution) proprement dit ou le facteur causal. Par exemple, il n'est pas très utile de remarquer qu'un pays (ou des pays) dont les disponibilités alimentaires sont inadéquates utilise des doses d'engrais très faibles, et de conseiller par conséquent au gouvernement d'en utiliser davantage. La faible consommation d'engrais traduit les conditions socio-économiques ou agroclimatiques complexes dans lesquelles la production agricole a lieu. Avant de pouvoir formuler une recommandation significative, il faut savoir pourquoi la consommation d'engrais est faible. Peut-on disposer d'engrais (sinon pourquoi), cette solution n'est-elle pas rentable, et dans la négative, est-ce parce que l'insuffisance des infrastructures explique la faiblesse des prix des produits agricoles et la cherté des engrais ou parce que la politique du gouvernement consistant à taxer les exportations maintient les prix agricoles à un faible niveau? N'existe-t-il pas de variétés sensibles à l'utilisation des engrais?

8.4 Les considérations ci-dessus ne signifient nullement qu'on ignore tout des moyens de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais plutôt que les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont multiples et interdépendantes; elles signifient également que les améliorations dans un pays donné peuvent consister à supprimer une contrainte critique ou peuvent exiger un ensemble complexe de mesures et qu'il n'existe pas de remède miracle. Il est essentiel que la nature et les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire dans chaque pays soient comprises et qu'un programme d'action répondant spécifiquement aux besoins du pays considéré soit établi. Il est également important de prendre conscience de l'incidence déterminante de l'évolution de l'économie nationale, compte tenu du contexte économique international en présence, sur les améliorations durables en matière de sécurité alimentaire, et du caractère décisif des mesures adoptées par les gouvernements nationaux (ou de l'absence de mesures) et des modalités de leur action: **les orientations et le choix des méthodes de gouvernement peuvent avoir une importance encore plus grande.**

i) Les systèmes politiques fondés sur les principes démocratiques constituent les meilleurs moyens de garantir la participation de chaque individu aux décisions politiques et gouvernementales importantes affectant leur vie et leurs moyens de subsistance. Non moins que le caractère démocratique du gouvernement, la liberté des médias est une condition préalable de la transparence et de la transmission des informations sur lesquelles les citoyens peuvent fonder leurs choix et leurs actions.

ii) Il incombe aux gouvernements d'assurer la stabilité politique sans faire appel à des méthodes oppressives et de garantir que la justice sociale et l'équité font partie intégrante de la gestion des affaires publiques. La stabilité politique, les luttes civiles et les guerres, outre le poids des morts et des souffrances humaines, ont pour effet de détruire et d'épuiser les ressources nationales indispensables aux activités productrices qui permettent de maintenir et d'élever le niveau de vie de la population.

iii) L'installation de la fraude et de la corruption en un point quelconque des systèmes politiques ou économiques risque d'affecter fortement la vigueur productive d'un pays. L'absence d'activités de ce type représente une condition préalable importante du fonctionnement efficace des systèmes en question. Or, seuls les gouvernements sont en mesure de veiller à ce que ces activités ne se mettent pas en place ou soient éliminées.

8.5 L'analyse décrite dans le présent document et exposée en détail dans le document parallèle intitulé *"Dimension planétaire de l'alimentation, l'agriculture et la sécurite alimentaire"* (WFS 96/TECH/1) montre clairement que, au niveau global, l'insécurité alimentaire est un problème imputable à un défaut de pouvoir d'achat. Dans l'immédiat, l'offensive contre l'insécurité alimentaire doit privilégier fortement la réduction de la pauvreté et, à plus long terme, son élimination, de manière à créer une demande véritable constituant le moteur économique de la croissance de la production alimentaire. L'expérience a montré que la production alimentaire a connu une croissance plus rapide que celle de la population, et l'on s'accorde généralement à penser que cela sera généralement le cas dans les 20 ou 30 prochaines années. Cela suppose néanmoins une

augmentation des revenus de la population sous-alimentée faisant appel aux lois du marché ou reçue au titre des transferts.

8.6 Il est évident que les augmentations requises de la production alimentaire viendront des pays et des régions qui peuvent, grâce à leur haut potentiel, intensifier la production alimentaire, sans porter un préjudice durable aux écosystèmes. Or, de telles capacités excédentaires existent tant dans les pays développés que dans les pays en développement; il faut à cet effet entreprendre un effort important pour développer ou pour renforcer le cadre de l'action des pouvoirs publics, l'environnement technologique et les infrastructures permettant d'obtenir les progrès requis de la production alimentaire. La production alimentaire et agricole génère des disponibilités vivrières et des revenus et représente un solide point de départ de la croissance économique générale. Or, de nombreux pays et régions n'ont guère les moyens de dégager des revenus en dehors de l'agriculture et n'ont pas non plus la possibilité d'assurer la production alimentaire requise pour répondre aux besoins de leur population croissante, sans détériorer davantage leurs ressources naturelles, d'ores et déjà fragiles et surexploitées. L'aide nationale et internationale est incontestablement indispensable, pour tirer la production durable maximale de telles régions aux ressources limitées et accélérer leur transition vers un développement plus diversifié.

8.7 La proportion élevée de pays toujours confrontés à de graves problèmes de disponibilités alimentaires insuffisantes et de sous-alimentation d'une population essentiellement rurale et fortement tributaire de l'agriculture pour l'emploi, le revenu et les ressources en devises, demande un effort particulier de la part des gouvernements. Les pouvoirs publics doivent en effet mettre en place des dispositions et des programmes constituant un cadre favorable au développement de l'agriculture et de l'économie rurale, dans le contexte d'une croissance économique générale rapide et durable. L'accroissement de la production et de la productivité agricole est la seule façon concrète de réaliser des progrès à court terme en matière de réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire.

8.8 A plus long terme, il est néanmoins évident que le seul développement agricole ne permet pas de résoudre les problèmes de pauvreté rurale et d'insécurité alimentaire. Les ressources disponibles sont insuffisantes pour améliorer sans cesse la productivité d'une main-d'oeuvre dont les effectifs augmentent continuellement. Même si l'on disposait de ressources adéquates, la croissance de la demande ne serait pas suffisante pour maintenir les prix agricoles à des niveaux garantissant le caractère rémunérateur des emplois agricoles. Il ne faut donc pas enfermer la main-d'oeuvre dans le secteur de l'agriculture avec des niveaux de revenus décroissants, mais au contraire la transférer de ce secteur vers d'autres domaines d'activités (activités rurales ou urbaines) en l'attirant par des rémunérations plus élevées. Simultanément, les gains de productivité permettraient à une main-d'oeuvre agricole moins nombreuse d'obtenir des revenus plus élevés dans un secteur agricole concurrentiel sur la base de ses avantages comparatifs et non grâce à la protection et au soutien des pouvoirs publics.

8.9 Pour réaliser cet objectif à long terme, les gouvernements doivent veiller à ce que la politique générale de développement ne comporte aucune discrimination à l'égard de l'agriculture. Les investissements publics doivent être centrés sur la fourniture des infrastructures et des moyens publics, notamment des services de transport, de communication, d'éducation et de santé, propres à attirer les investissements privés. Les pouvoirs publics doivent soutenir les activités de recherche et l'accès à la technologie, mais se garder des politiques à l'égard des facteurs *ou des produits* qui limitent l'efficacité desdits marchés et privilégient l'adoption de certaines technologies, sans tenir compte de la dotation en facteurs de production et de l'avantage comparatif naturel propres au pays considéré. Enfin, il est nécessaire à cet effet que consommateurs et producteurs puissent accéder aux marchés mondiaux[10].

---

[10] Voir également les documents parallèles WFS 96/TECH/3 et WFS 96/TECH/4.

- Les systèmes économiques ouverts et favorisant les mécanismes de marché sont les seuls à garantir la répartition efficace des ressources nationales sur le principe de l'avantage comparatif. Le rôle du gouvernement consiste à définir et à mettre en application les règles du jeu, à créer et à maintenir un environnement économique stable, *favorable* à la participation totale du secteur privé à l'activité économique et *non* à intervenir directement sur le marché, soit pour chercher à modifier les prix ou les quantités, soit pour entreprendre des activités de production ou de commercialisation.
- La mise en valeur des ressources humaines, en veillant à l'égalité d'accès aux possibilités, est une condition nécessaire du progrès et du développement social et économique. Il incombe à l'Etat-nation de combattre l'illettrisme, la maladie et la sous-alimentation et de créer les conditions de réalisation du potentiel humain. Le fait de garantir l'alphabétisation, la santé et une alimentation adéquate offrant une qualité nutritionnelle appropriée sont autant de véritables investissements en capital humain.
- Les performances d'un système économique favorisant les mécanismes de marché sont liées à l'efficacité et au caractère pertinent des systèmes de transport et de communication qui relient les composantes de la nation, la mettent en rapport avec le reste du monde et assurent par ailleurs la libre circulation des facteurs de production, des biens et des services, des capitaux et de l'information. Les investissements consacrés à ces systèmes peuvent être publics, privés ou mixtes, mais il incombe au gouvernement de veiller à ce qu'ils soient effectivement réalisés.
- La recherche et le développement des nouvelles technologies et l'adaptation des technologies existantes pour permettre leur utilisation rentable à des fins novatrices constituent des tâches nécessaires, propres à assurer le maintien de la compétitivité nationale et internationale de l'économie. Les activités de ce type doivent bénéficier d'investissements continus et suffisants de façon à ce que la capacité de production d'un pays ne risque pas de prendre du retard par rapport à celle des autres pays. Il incombe au gouvernement de créer les institutions et le climat voulus pour qu'il en soit ainsi.

8.10 Les pays confrontés à des problèmes persistants de disponibilités alimentaires et de sous-alimentation sont principalement situés en Afrique subsaharienne. L'importance particulière que revêt l'amélioration des moyens de captage et de régulation des ressources hydriques afin de réduire l'insécurité alimentaire s'explique à la fois par la faiblesse et la variabilité des précipitations dans une grande partie de cette région et par le très faible pourcentage de terres arables irriguées.

8.11 L'amélioration des systèmes de captage et de régulation des ressources hydriques peut continuer non seulement à accroître la production alimentaire, mais aussi à réduire la variabilité de la production et des revenus des agriculteurs. Une stratégie de production alimentaire axée sur les ressources en eau doit être mise en oeuvre parce que les techniques de conservation de l'humidité du sol, de collecte de l'eau, d'aménagement des basses terres, d'exploitation des nappes aquifères et de création de réseaux d'irrigation à petite et à grande échelles, dans le secteur privé comme dans le secteur public, ont démontré leurs possibilités. Le développement des systèmes d'irrigation, s'il est correctement mené à bien, peut aider à contenir ou même à atténuer les dommages infligés par la faim, la pauvreté, le chômage et la détérioration de l'environnement, grâce à l'élimination des cultures itinérantes et des cultures sur les terres marginales. Les investissements consacrés aux travaux d'irrigation, notamment à grande échelle, n'ont pas été considérés favorablement en tant qu'outil de développement ces dernières années. Or, tel qu'il ressort des dernières études, ils peuvent néanmoins présenter une rentabilité compétitive, s'ils sont conçus et réalisés dans le contexte d'un aménagement satisfaisant, d'un cadre d'action des pouvoirs publics favorable à la rentabilité de la production agricole et enfin, d'une infrastructure matérielle et institutionnelle adéquate. Il incombe aux gouvernements de veiller à l'existence d'un cadre d'action approprié (notamment une politique considérant l'eau comme un bien économique rare) et de fournir les capitaux ou les mesures d'incitation assurant la création des infrastructures nécessaires et couvrant la composante "biens collectifs" des grands projets d'irrigation.

8.12 Il n'y a pratiquement aucun désaccord sur le fait que, au niveau mondial, au niveau national et au niveau des ménages, le problème de l'insécurité alimentaire est lié aux revenus (et tient par conséquent à l'insuffisance de la demande et non de l'offre). La voie à suivre est, à long terme, d'éliminer la pauvreté et, à court terme, de l'atténuer - autrement dit, il faut corriger le défaut d'accès à une alimentation adéquate dû à la pauvreté.

8.13 Les gouvernements, (notamment par l'intermédiaire des organisations internationales) ont l'obligation d'assurer un degré minimum d'équité économique, sans pour autant étouffer l'esprit d'entreprise. Ce type d'action est possible suivant différentes modalités, notamment par des transferts directs de revenus, des subventions ciblées ou des aides alimentaires générales, des distributions alimentaires sélectives et des programmes d'alimentation, des projets "vivres contre travail" etc. Ces divers dispositifs de protection sociale comportent plusieurs inconvénients qui limitent leur utilité du point de vue de la résolution à long terme du problème de l'insécurité alimentaire. Ils sont coûteux et souvent politiquement impopulaires. Suivant leur conception et leurs modalités de réalisation, ils risquent de réduire la motivation des bénéficiaires pour entreprendre des activités économiques productives - et d'avoir ainsi un effet négatif sur l'économie. Du point de vue des bénéficiaires individuels ils risquent d'être perçus comme dégradants et humiliants. Bien qu'ils représentent des moyens fondamentaux de lutte contre l'insécurité alimentaire à court terme, ces instruments ne s'attaquent guère à la racine du mal.

8.14 La solution à long terme de l'insécurité alimentaire est l'élimination de la pauvreté. Dans toute société, il y aura toujours évidemment des groupes et des individus qui, pour différentes raisons, ne sont pas capables d'acquérir leur indépendance économique, et c'est le rôle généralement admis des pouvoirs publics que de prendre soin d'eux. L'élimination de la pauvreté exige conjointement la croissance économique et la redistribution des ressources productives (ou la possibilité d'y accéder) ou des revenus. On s'accorde généralement à estimer que la croissance économique est nécessaire pour réduire la pauvreté au niveau national. On s'accorde également à reconnaître que la seule croissance économique ne suffira pas à éliminer la pauvreté. Il faut en fait entreprendre des programmes spécifiques de réduction de la pauvreté et d'augmentation des revenus. Les mesures de redistribution des richesses et des revenus peuvent certes être intégrées au programme d'élimination de la pauvreté, mais s'avèrent d'ordinaire politiquement délicates à mettre en oeuvre puisque cette redistribution s'effectue au détriment de ceux qui détiennent le pouvoir politique et au profit de ceux qui ne l'ont pas.

8.15 Il existe des formes de redistribution des richesses et des revenus plus viables sur le plan politique et souvent plus efficaces au niveau économique. Il s'agit: 1) de l'amélioration de l'accès aux ressources productives et 2) des investissements consacrés aux ressources humaines. Les investissements consacrés aux ressources humaines, sous forme de services éducatifs et sanitaires et de meilleurs accès à l'alimentation (amélioration de la nutrition), constituent à long terme une manière efficace d'accroître la productivité et la mobilité des individus; ils sont plus faciles à faire admettre du point de vue politique, relativement simples à cibler et, par conséquent, représentent dans nombre de cas la meilleure stratégie à adopter pour éliminer la pauvreté et réaliser en définitive la sécurité alimentaire.

ANNEXE 1
ENGAGEMENTS ET ACCORDS CONCLUS LORS DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION DE 1974

La Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 et la Conférence internationale sur la nutrition (CIN) de 1992 sont les étapes clés de l'action de longue haleine entreprise par les Nations Unies afin d'instaurer un monde délivré de la faim et de la sous-alimentation. Les engagements pris à l'occasion de ces étapes historiques ont guidé aussi bien les politiques et les programmes nationaux que la coopération et les actions à l'échelle internationale qui affectent directement l'adéquation et l'accessibilité des disponibilités alimentaires aux plans mondial, national et communautaire, comme au niveau des ménages. Dans le cadre de ces deux conférences, la communauté internationale s'est accordée à reconnaitre que la faim et la sous-alimentation étaient le résultat d'une interaction complexe de facteurs économiques, agricoles, environnementaux, sociaux et politiques qui affectaient la production, la disponibilité et la consommation de denrées alimentaires, et a défini des cadres d'action réglementaire à l'intérieur desquels elle pourrait travailler à la résolution de ces problèmes. Depuis 1974, plusieurs autres rencontres internationales de haut niveau ont également passé en revue les différentes questions essentielles pour la sécurité alimentaire. En règle générale, les engagements nés de ces rencontres reflètent une conception commune des causes de la faim et de la sous-alimentation et proposent des solutions cohérentes pour y remédier. On trouvera ci-dessous les points saillants des conclusions et des engagements auxquels ces rencontres ont abouti.

LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

La Conférence a adopté la **Déclaration universelle sur l'élimination de la faim et de la sous-alimentation qui** proclame solennellement "le droit inaliénable de tout homme, de toute femme et de tout enfant, de vivre à l'abri de la faim et de la malnutrition...". Cette Déclaration a souligné la nécessité pour les gouvernements de collaborer à l'accroissement de la production alimentaire et à garantir sa répartition plus équitable et plus judicieuse entre les pays et à l'intérieur de ces derniers, elle adressait également un appel aux gouvernements pour qu'ils élaborent des politiques appropriées d'alimentation et de nutrition dans le cadre des plans généraux de développement socio-économiques et agricoles. Il était par ailleurs recommandé de supprimer les obstacles s'opposant à l'accroissement de la production alimentaire, d'entreprendre des réformes dans le domaine de l'agriculture, des impôts, du crédit, des investissements et des structures rurales et de veiller à l'égalité des sexes, ainsi qu'à la participation de la population. La Conférence a fait valoir également la nécessité pour tous les pays de promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources des mers et des eaux continentales, la protection des ressources naturelles tout en développant l'utilisation des ressources aquatiques et terrestres pour les besoins de la production agricole; d'encourager les progrès de la technologie alimentaire et la mise en commun des résultats de recherche; d'assurer la disponibilité de facteurs de production agricole pas trop coûteux, notamment des engrais, des produits chimiques et des services de crédit; et enfin d'empêcher le gaspillage des ressources alimentaires. La Conférence a par ailleurs adressé un appel aux Etats afin de stabiliser les prix alimentaires mondiaux, d'éviter les répercussions préjudiciables pour les exportations alimentaires des pays en développement, et de réduire ou d'éliminer les barrières commerciales affectant les pays en développement. Enfin, la Conférence a souligné le besoin fondamental d'assurer la disponibilité de réserves alimentaires adéquates au niveau mondial, notamment de réserves d'urgence, et a préconisé l'adoption de stratégies coordonnées pour surveiller l'évolution des besoins d'aide alimentaire et y donner suite, en s'appuyant sur le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture et sur l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale.

Pour parvenir à ces fins, la Conférence mondiale de l'alimentation a adopté un certain nombre de résolutions destinées à guider l'action des individus et l'action collective des pouvoirs publics. La Résolution 1, intitulée "Objectifs et stratégies de production alimentaire", dont l'importance est fondamentale, déclarait que tous les gouvernements

> "doivent se fixer pour but que, d'ici dix ans, aucun enfant ne devra aller se coucher en ayant faim, qu'aucune famille ne devra vivre dans la crainte de manquer de pain pour le lendemain, et que l'avenir et les capacités d'aucun être humain ne devront être compromis par la malnutrition"

et devraient intégrer cet objectif aux programmes généraux, tant nationaux que sectoriels.

Cette résolution affirmait également qu'il fallait atteindre un taux de croissance agricole minimum de 4 pour cent par an dans les pays en développement pour réaliser cet objectif et adressait un appel aux pays en développement pour: donner une forte priorité au développement de l'agriculture et des pêches, définir des objectifs, des cibles et des politiques de production et d'utilisation des ressources alimentaires à court, moyen et long termes, entreprendre des réformes agraires et socio-économiques et créer des infrastructures et des mécanismes adéquats à l'appui des services et des marchés agricoles, sociaux et financiers dans les zones rurales.

Un appel a également été lancé à cette occasion aux pays développés afin d'accroître l'aide à l'agriculture, en particulier dans les pays moins avancés, d'assurer la mise à la disposition des pays en développement de facteurs de production agricole en quantité suffisante et à un coût raisonnable et de développer la production alimentaire pour répondre à la demande mondiale, sans pour autant gêner ou retarder l'accroissement de la production alimentaire dans les pays en développement à des fins de consommation intérieure ou d'exportation. Tous les pays ont été priés de réduire le gaspillage des ressources alimentaires comme des ressources agricoles et halieutiques, tandis que les organismes internationaux ont été invités à promouvoir et à diversifier leur aide en matière d'alimentation et de développement agricole.

Les autres résolutions développaient ces engagements à caractère général et préconisaient, de manière explicite, des mesures en ce qui concerne les points suivants:

a) Priorités et stratégies de production alimentaire - faire porter l'effort sur la réforme agraire, le développement rural intégré, la participation de la population, l'égalité de traitement des hommes et des femmes, et la mise en place d'une aide publique, d'un soutien financier et d'une assistance technique adéquates.
b) Engrais - soutenir le Programme international d'approvisionnement en engrais, l'accroissement et l'amélioration de la capacité de production et d'importation d'engrais dans les pays en développement, ainsi que les activités de recherche et les programmes visant à améliorer l'utilisation efficace des engrais minéraux et des différentes sources d'éléments fertilisants.
c) Recherche, vulgarisation et formation concernant l'alimentation et l'agriculture - soutenir les mesures portant sur le renforcement des programmes nationaux axés sur les secteurs prioritaires de production, en particulier à l'intention des petits agriculteurs et des producteurs marins, notamment pour les cultures vivrières traditionnelles; la coopération internationale et institutionnelle pour des échanges de données et d'expériences, des transferts adéquats de technologies (notamment des recherches ciblées), l'utilisation des techniques de télédétection, la protection et l'utilisation des ressources génétiques végétales et animales; les programmes approfondis de recherche fondamentale, appliquée et évolutive avec diffusion rapide des résultats; l'extension du réseau d'institutions du GCRAI et la multiplication en 1985 des ressources consacrées aux activités de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles.
d) Politiques et programmes visant à améliorer la nutrition - souligner la nécessité de mesures et de programmes spécifiques d'amélioration des modes de consommation alimentaire, fondés

sur des évaluations des problèmes nutritionnels et de leurs causes; de programmes élargis et renforcés de formation à la nutrition, aux soins de santé élémentaires, à l'assainissement, aux méthodes d'alimentation d'appoint et d'alimentation d'urgence, aux méthodes de protection des consommateurs; d'une production et d'une utilisation accrue de ressources alimentaires végétales autres que les céréales; et enfin d'une intensification de la coopération et de l'assistance internationale pour l'établissement de programmes intersectoriels d'alimentation et de nutrition, la réduction des carences en oligo-éléments, le contrôle et la surveillance de la contamination des denrées alimentaires, la promotion de la recherche appliquée en matière de nutrition et l'établissement d'un système mondial de surveillance de la nutrition.

e) Charte mondiale des sols et évaluation du potentiel de production des terres - mettre l'accent sur l'application de techniques appropriées de protection et de conservation des sols et demander à la FAO de réaliser une évaluation des terres pouvant encore être mises en culture et d'envisager l'établissement d'une charte mondiale des sols.

f) Aménagement scientifique des eaux: irrigation, drainage et maîtrise des crues - faire porter l'effort sur les études consacrées aux possibilités d'aménagement des eaux; l'expansion rapide des dispositifs d'irrigation, là où cela est possible; la restauration des terres gorgées d'eau; les activités de recherche et de formation consacrées à l'utilisation et à l'aménagement des ressources en eau; les mesures de protection contre les inondations et de régulation des crues, et la mise en place de systèmes appropriés de drainage.

g) Les femmes et l'alimentation - demander de faire pleinement participer les femmes aux mécanismes de décision en matière de politiques de production alimentaire et de nutrition; de leur assurer le plein accès à tous les services médicaux et sociaux, aux possibilités d'éducation et de formation; ainsi qu'aux technologies agricoles et aux informations concernant l'agriculture; et de promouvoir l'égalité des droits et des responsabilités pour les hommes et les femmes.

h) Réalisation d'un équilibre souhaitable entre la population et les disponibilités alimentaires - répondre à la nécessité de produire et de distribuer équitablement les denrées alimentaires tout en appuyant des politiques démographiques nationales assurant aux couples le droit de déterminer le nombre et l'espacement des naissances.

i) Pesticides - faire porter l'effort sur l'instauration d'une coordination internationale assurant la disponibilité et la sécurité d'utilisation de pesticides et l'intensification des travaux de recherche et de la diffusion de l'information sur les méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs.

j) Programme de lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique - demander à la FAO de lancer un vaste programme international hautement prioritaire de lutte à long terme.

k) Développement de l'industrie des semences - insister sur la nécessité de promouvoir la production, la distribution et l'utilisation de semences de qualité dans les pays en développement.

l) Fonds international de développement agricole - recommander la création d'un Fonds de financement volontaire des projets agricoles principalement axés sur la production alimentaire dans les pays en développement.

m) Réduction des dépenses militaires en vue d'accroître la production alimentaire - demander de se conformer aux résolutions de l'Assemblée générale concernant la réduction des dépenses militaires et de consacrer une proportion croissante des sommes ainsi libérées au financement de la production alimentaire dans les pays en développement et à la constitution de réserves à utiliser en cas d'urgence.

n) Assistance alimentaire aux victimes des guerres coloniales en Afrique - demander une intensification de l'aide destinée aux secours et aux activités de reconstruction en Afrique.

o) Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture - approuver la création du système en question au sein de la FAO et demander la participation de tous les gouvernements.

p) Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale - approuver la mise en place de l'Engagement visant essentiellement à maintenir des stocks alimentaires nationaux et régionaux suffisants.

q) Politique améliorée d'aide alimentaire - recommander l'instauration d'une planification à terme de *l'aide alimentaire* par les donateurs, assurant un volume d'aide d'au moins 10 millions de tonnes de céréales par an; un accroissement des contributions sous forme de ressources alimentaires et financières en particulier à l'intention des pays et des groupes de population les plus touchés, et utilisation plus effective du Programme alimentaire mondial pour la coordination de l'aide alimentaire, en particulier de l'aide alimentaire d'urgence.

r) Commerce international, stabilisation et ajustement agricole - souligner l'importance d'une expansion et d'une libéralisation du commerce mondial, spécialement pour les produits alimentaires; la nécessité de réduire les obstacles aux échanges et d'assurer des termes de l'échange favorables aux pays les moins avancés et à ceux qui sont touchés par des crises économiques.

s) Dispositions à prendre - notamment mécanismes opérationnels - pour donner suite aux recommandations ou aux dispositions de la Conférence - en particulier aux recommandations pour:

- l'établissement du Conseil mondial de l'alimentation;
- l'établissement du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, avec le statut de comité permanent du Conseil de la FAO; et
- le remaniement du Conseil intergouvernemental du Programme alimentaire mondial, chargé de rendre compte au Conseil mondial de l'alimentation; et invitant:
- la FAO à mettre en oeuvre les résolutions pertinentes de la Conférence, en particulier concernant les engrais, les pesticides et la création du Système mondial d'information et d'alerte rapide;
- le Conseil économique et social à envisager les dispositions à prendre pour donner suite aux résolutions de la Conférence sur la nutrition, dans le cadre du système des Nations Unies;
- le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Comité à guider la mise en oeuvre des résolutions concernant la recherche;
- la FAO, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et le Programme des Nations Unies pour le développement à mettre sur pied un Groupe consultatif sur la production alimentaire et les investissements dans les pays en développement; et
- la FAO, la BIRD et le PNUD à envisager la création d'un mécanisme international semblable au GCRAI pour traiter les questions liées aux activités de vulgarisation, de crédit agricole et de développement rural.

ANNEXE 2
ECHANTILLON DE PAYS EN DEVELOPPEMENT UTILISE DANS LES ETUDES DE RATIONS CALORIQUES

Afrique du Sud
Algérie
Argentine
Bangladesh
Barbade
Belize
Bénin
Bolivie
Botswana
Brésil
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Congo
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Egypte
El Salvador
Equateur
Ethiopie
Fidji
Gabon
Gambie
Ghana
Guatemala
Guinée
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Inde
Indonésie
Jamaïque
Jordanie
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Mozambique
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
République de Corée
République dominicaine
République centrafricaine
République arabe syrienne
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tchad
Thaïlande
Togo
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Uruguay
Venezuela
Yémen
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

ANNEXE 3

ECHANTILLON DE PAYS DEVELOPPES A REVENU ELEVE

(Les populations nationales de cet échantillon de pays regroupent plus de 50 pour cent de la population totale de l'ensemble des pays développés.)

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Emirats arabes unis
Espagne
Finlande
France
Grèce
Hong-kong
Irlande
Israël
Italie
Koweït
Luxembourg
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAU 1

PRODUCTION ALIMENTAIRE DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE (PAR HABITANT), DONNEES HISTORIQUES ET PROJECTIONS

(Calories/jour)

	61/63	69/71	79/81	90/92	2010
Pays en développement[1/]	1 960	2 130	2 320	2 520	2 730
Afrique subsaharienne	2 100	2 140	2 080	2 040	2 170
Proche-Orient/Afrique du Nord	2 220	2 380	2 840	2 960	3 120
Asie de l'Est	1 750	2 050	2 360	2 670	3 040
Asie du Sud	2 030	2 060	2 080	2 300	2 450
Amérique latine/Caraïbes	2 360	2 510	2 720	2 740	2 950
Pays développés	3 020	3 180	3 270	3 330	3 470
Anciens pays à économie planifiée	3 130	3 290	3 350	3 160	3 380[2/]
Divers	2 980	3 130	3 230	3 410	3 510
Monde	2 300	2 440	2 580	2 710	2 860

1/ Les 93 pays en développement pris en considération dans l'étude FAO "L'agriculture mondiale: horizon 2010", qui représentent 98,5 pour cent de la population totale de l'ensemble des pays en développement.

2/ Niveau moyen observé pendant les années 1988/90 avant la mise en place des réformes et dont le rétablissement est prévu pour l'an 2010.

TABLEAU 2

CLASSIFICATION DE 93 PAYS EN DEVELOPPEMENT EN FONCTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DE LA POPULATION RURALE ET DU NIVEAU DE DISPONIBILITES ALIMENTAIRES PAR HABITANT

Population rurale en % de la population totale	Disponibilités alimentaires par habitant (calories/jour), 1990/92					
	Moins de 2 100	2 100-2 300	2 300-2 500	2 500-2 700	2 700-3 000	Plus de 3 000
Plus de 75%	Burundi,(-0,8; 5) Rwanda,(-0,6; 4) Malawi,(-3,1; 21) Ethiopie,(-1,0; 16) Afghanistan,(-1,3; 14) Bangladesh,(-0,1; 17) Somalie,(-1,8; 31) Kenya,(-0,7; 9)	Ouganda,(-2,5; 0) Népal,(0,5; 2) Cambodge,(2,3; 6) Burkina Faso,(1,7; 18) Lesotho,(-2,2; 122) Laos,(2,0; 10) Niger,(-1,5; 16) Viet Nam,(2,0; -14) Tanzanie,(-0,1; 4) Sri Lanka,(0,3; 57) Soudan,(-1,6; 25) Mali,(0,2; 14) Madagascar,(-1,5; 8)	Botswana,(-2,9; 108) Myanmar,(0,9; -4) Gambie,(-4,4; 114) Thaïlande,(1,4; -104)			
60-74%	Ghana,(-1,6; 22) Cameroun,(-1,9; 36) Libéria,(-2,2; 52) Sierra Leone,(-0,9; 39) Tchad,(-0,3; 10) Haïti,(-1,3; 45) Zimbabwe,(-2,9; -6) Angola,(-2,3; 35) Zaïre,(-0,4; 10) Mozambique,(-2,6; 44)	Guatemala,(-0,4; 33) Nigéria,(0,1; 7) Yémen,(-0,4; 130) Togo,(-1,3; 32) Namibie,(-3,4; 75)	Côte d'Ivoire,(0,6; 50) Guyana,(-0,7; -12) Inde, (1,3; 1) Pakistan,(0,5; 4) Sénégal,(-1,8; 83) Guinée,(-0,3; 46)	Indonésie,(2,5; 12) Swaziland,(-0,5; 146) Bénin,(0,8; 33)	Chine,(2,7; 6)	
45-59%	Bolivie,(0,7; 34) Rép. centrafricaine,(-0,7; 14) Zambie,(-2,2; 28)	Panama,(-0,6; 67) Philippines,(-0,1; 32) Congo,(-1,0; 54)	Gabon,(-1,4; 74) Honduras,(-1,0; 34)	Jamaïque,(-0,2; 162) El Salvador,(0,1; 42) Paraguay,(2,2; -27) Suriname,(2,3; -30) Mauritanie,(-0,6; 123)	Algérie,(0,5; 220) Costa Rica,(-1,0; 116) Malaisie,(4,6; 159) Maurice,(-0,5; 188)	Syrie,(0,6; 109) Egypte,(0,6; 150) Maroc,(1,4; 75)
25-44%	Pérou,(-0,9; 74)	Irak,(-0,9; 167) Nicaragua,(-3,9; 45) Rép. dominic.,(-0,6; 103)		Colombie,(0,8; 31) Trinité-et-Tobago,(-2,4; 201) Equateur,(0,0; 43)	Brésil,(1,3; 29) Corée RPD,(1,3; 38) Jordanie,(1,4; 387) Iran, (1,0; 88)	Cuba,(1,0; 204) Mexique,(0,3; 80) Rép. Corée,(2,4; 229) Tunisie,(0,4; 175) Turquie,(0,6; -21)
0-24%				Chili,(1,5; 30) Venezuela,(0,4; 117) Uruguay,(0,6; -138)	Argentine,(0,1; -330) Arabie saoudite,(5,7; 279)	Liban,(4,4; 217) Libye,(-0,3; 427)

Notes: (1) Données de population rurale tirée de *UN, Urban and Rural Areas by Sex and Age, the 1992 Revision*, New York, 1993.

(2) Chiffres inscrits entre parenthèses: le premier est le taux de croissance de production alimentaire par habitant de 1972 à 1992 en % annuel, le second est égal aux importations nettes de céréales, calculées en moyenne sur cinq ans pour la période 1988/92, exprimées en kg par habitant (la présence d'un signe - correspond à des exportations nettes).

Tableau 3: Pays à faibles disponibilités alimentaires

Pays dont la situation alimentaire s'est aggravée			
Pays	Approvisionnements alimentaires (cal/pers/jour) 1969–71	1990–92	Variation (%)
YOUGOSLAVIE	3 336	2 290	68,6%
REP. CENTRAFRICAINE	2 361	1 722	72,9%
AFGHANISTAN	2 194	1 663	75,8%
LIBERIA	2 230	1 779	79,8%
MALAWI	2 360	1 907	80,8%
PEROU	2 316	1 882	81,3%
TCHAD	2 168	1 807	83,4%
SIERRA LEONE	2 166	1 823	84,2%
CAMBODGE	2 483	2 099	84,5%
ANGOLA	2 114	1 838	87,0%
SOMALIE	1 813	1 592	87,8%
MADAGASCAR	2 454	2 160	88,0%
CAMEROUN	2 320	2 044	88,1%
NIGERIA	2 379	2 105	88,5%
HAITI	1 949	1 738	89,2%
KENYA	2 200	1 967	89,4%
MOZAMBIQUE	1 935	1 744	90,1%
RWANDA	2 042	1 862	91,2%
ZAMBIE	2 211	2 024	91,6%
BURUNDI	2 105	1 954	92,8%
MONGOLIE	2 250	2 099	93,3%
BANGLADESH	2 118	1 995	94,2%
COMORES	1 893	1 794	94,8%
ETHIOPIE	1 705	1 616	94,8%
GHANA	2 201	2 088	94,9%
ZIMBABWE	2 160	2 077	96,2%
OUGANDA	2 297	2 225	96,8%
NICARAGUA	2 364	2 292	97,0%
ZAIRE	2 158	2 094	97,0%
ILES SALOMON	2 277	2 210	97,1%
PANAMA	2 304	2 242	97,3%
SOUDAN	2 185	2 147	98,3%
SRI LANKA	2 267	2 233	98,5%
TOGO	2 299	2 293	99,8%

Pays dont la situation alimentaire s'est améliorée			
Pays	Approvisionnements alimentaires (cal/pers/jour) 1969–71	1990–92	Variation (%)
ALGERIE	1 827	2 901	158,8%
MALDIVES	1 674	2 610	155,9%
CAP–VERT	1 874	2 813	150,1%
ARABIE SAOUDITE	1 877	2 732	145,5%
TUNISIE	2 284	3 259	142,7%
DJIBOUTI	1 686	2 406	142,6%
DOMINIQUE	2 062	2 850	138,2%
EL SALVADOR	1 855	2 528	136,3%
CHINE	2 000	2 706	135,3%
MAURITANIE	1 942	2 613	134,6%
IRAN, REP. ISLAMIQUE D'	2 080	2 765	132,9%
INDONESIE	2 053	2 697	131,4%
PHILIPPINES	1 766	2 291	129,7%
COLOMBIE	2 058	2 633	127,9%
SAMOA	2 252	2 835	125,8%
MYANMAR	2 056	2 575	125,3%
BURKINA FASO	1 732	2 138	123,5%
YEMEN	1 771	2 148	121,3%
PAPOUASIE–NOUV.–GUINEE	2 160	2 610	120,8%
TANZANIE REP. UNIE	1 745	2 106	120,7%
GUINEE–BISSAU	2 097	2 524	120,4%
SAINTE–LUCIE	2 141	2 570	120,0%
EQUATEUR	2 138	2 540	118,8%
SEYCHELLES	1 943	2 302	118,5%
BENIN	2 156	2 519	116,8%
GABON	2 179	2 493	114,4%
INDE	2 037	2 331	114,4%
SAINT–KITTS–ET–NEVIS	2 137	2 434	113,9%
ANTIGUA–ET–BARBUDA	2 190	2 492	113,8%
LESOTHO	2 004	2 258	112,6%
REPUBLIQUE DOMINICAINE	2 021	2 273	112,5%
NEPAL	1 910	2 144	112,3%
SURINAME	2 241	2 512	112,1%
GUINEE	2 173	2 400	110,4%
NIGER	1 986	2 188	110,2%
GUATEMALA	2 080	2 281	109,6%
GRENADE	2 217	2 428	109,5%
MALI	2 047	2 235	109,2%
THAILANDE	2 185	2 376	108,7%
BOTSWANA	2 150	2 320	107,9%
HONDURAS	2 141	2 308	107,8%
PAKISTAN	2 177	2 339	107,4%
CONGO	2 060	2 206	107,1%
MACAO	2 139	2 272	106,2%
GAMBIE	2 200	2 324	105,7%
BOLIVIE	1 954	2 033	104,1%
GUYANA	2 283	2 350	103,0%
LAOS	2 153	2 212	102,7%
NAMIBIE	2 179	2 195	100,7%
VIET NAM	2 190	2 204	100,7%
IRAQ	2 259	2 271	100,5%
SAO TOME–ET–PRINCIPE	2 132	2 134	100,1%

GRAPHIQUE 1

Approvisionnements alimentaires: calories/habitant/jour - Moyennes régionales pondérées

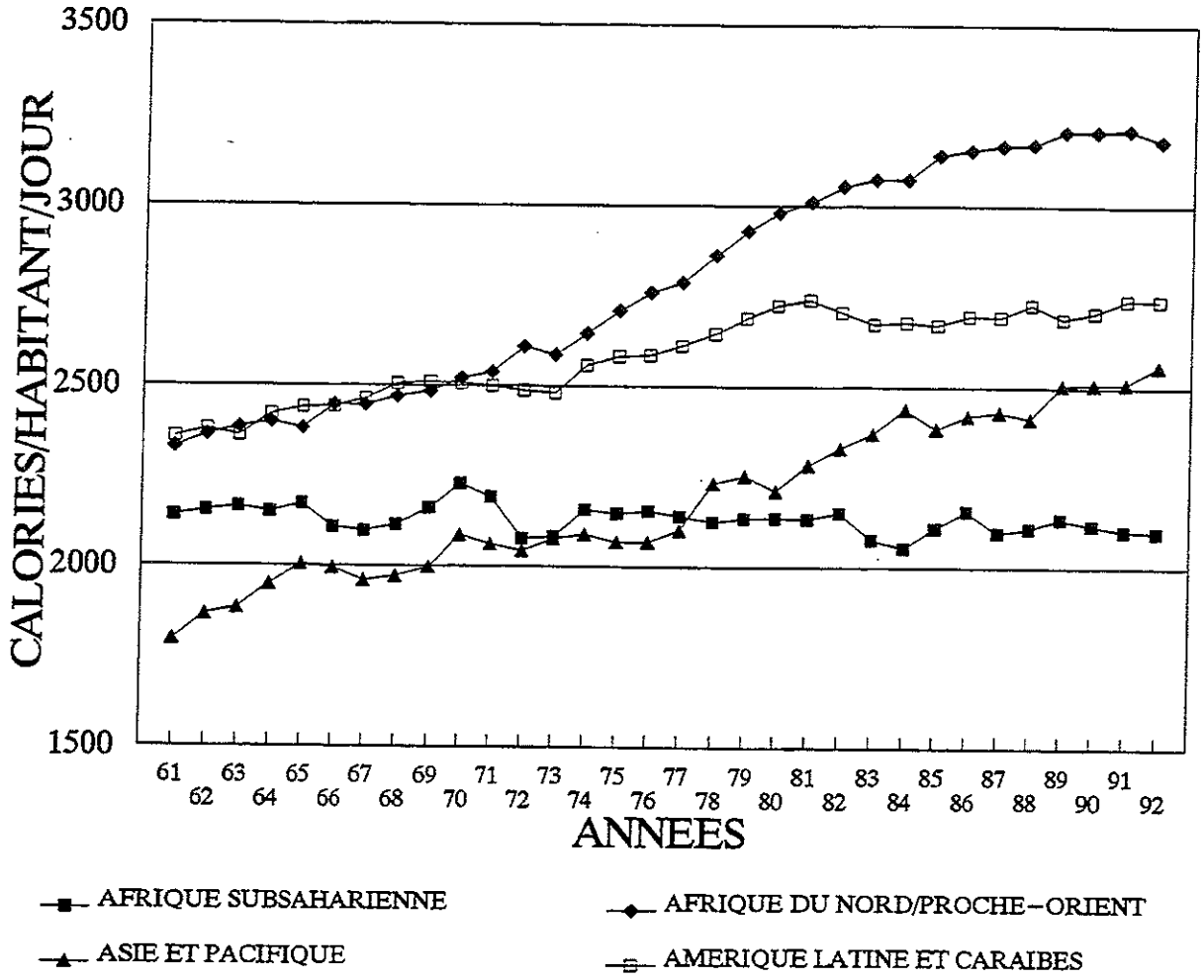

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 2

Calories/habitant/jour
Données concernant 21 pays à revenu élevé

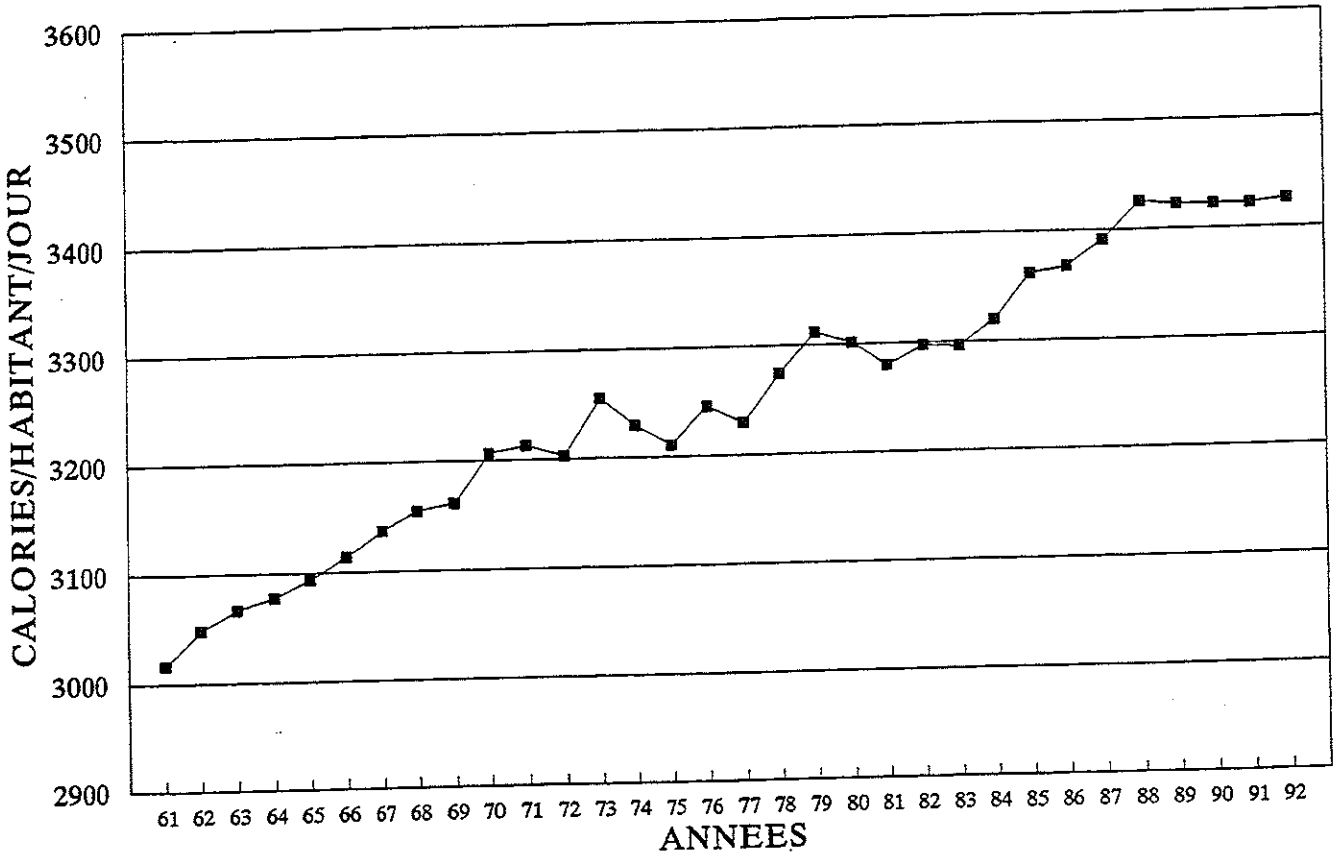

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 3

Calories/habitant/jour - Premières différences:
Comparaison Afrique du Nord et Proche-Orient/Echantillon de pays à revenu élevé

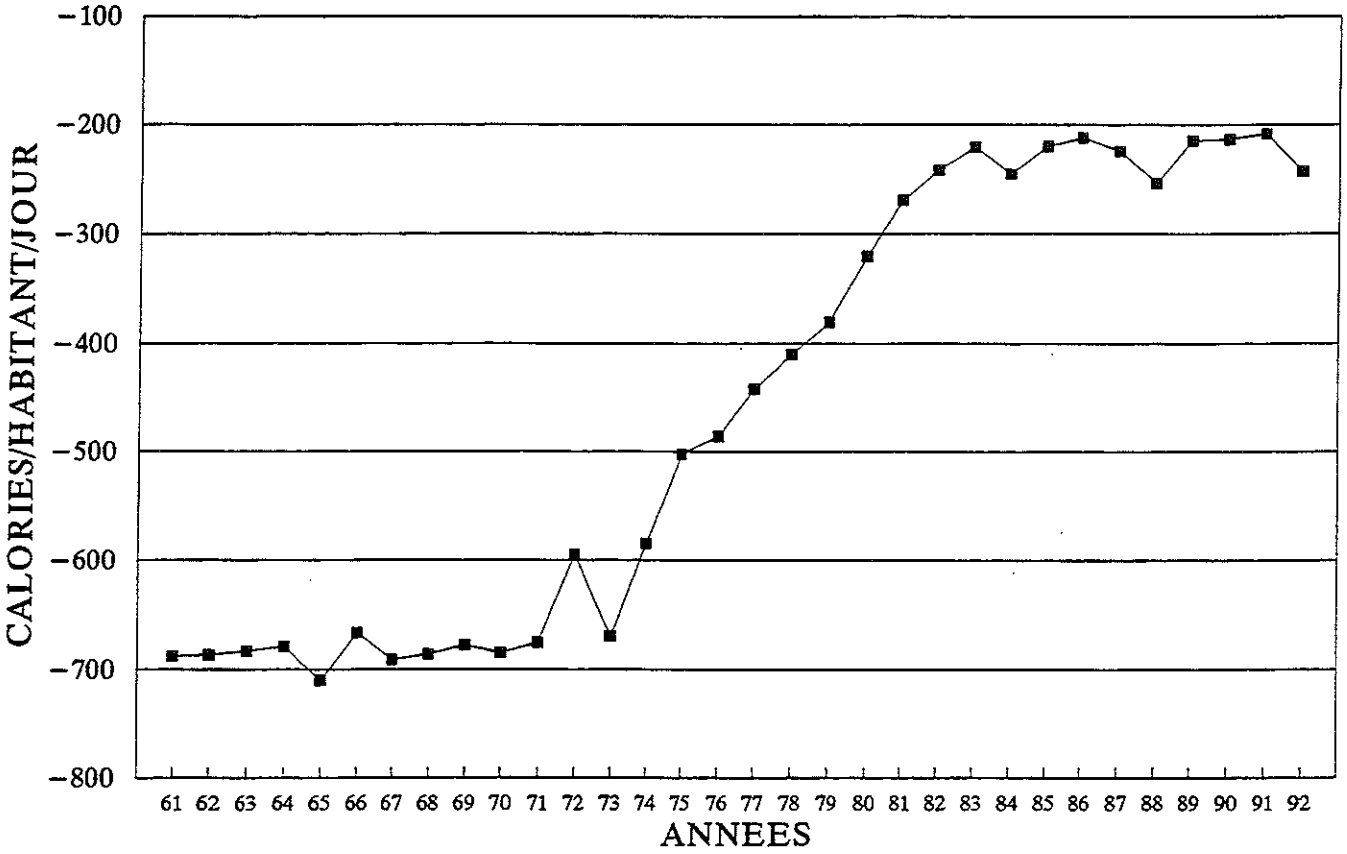

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 4

Calories/habitant/jour - Premières différences:
Comparaison Amérique latine et Caraïbes/Echantillon de pays à revenu élevé

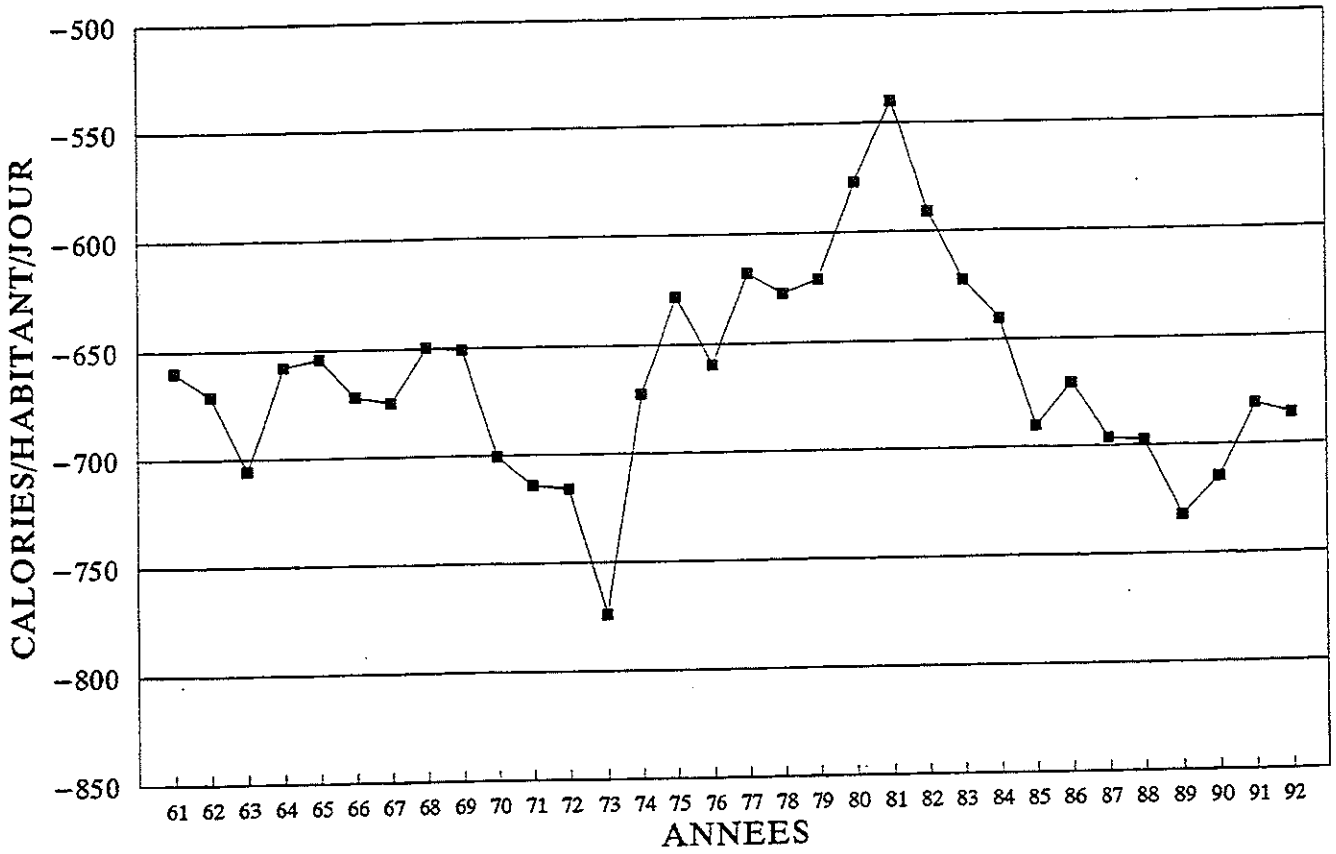

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 5

Calories/habitant/jour - Premières différences:
Comparaison Asie et Pacifique/Echantillon de pays à revenu élevé

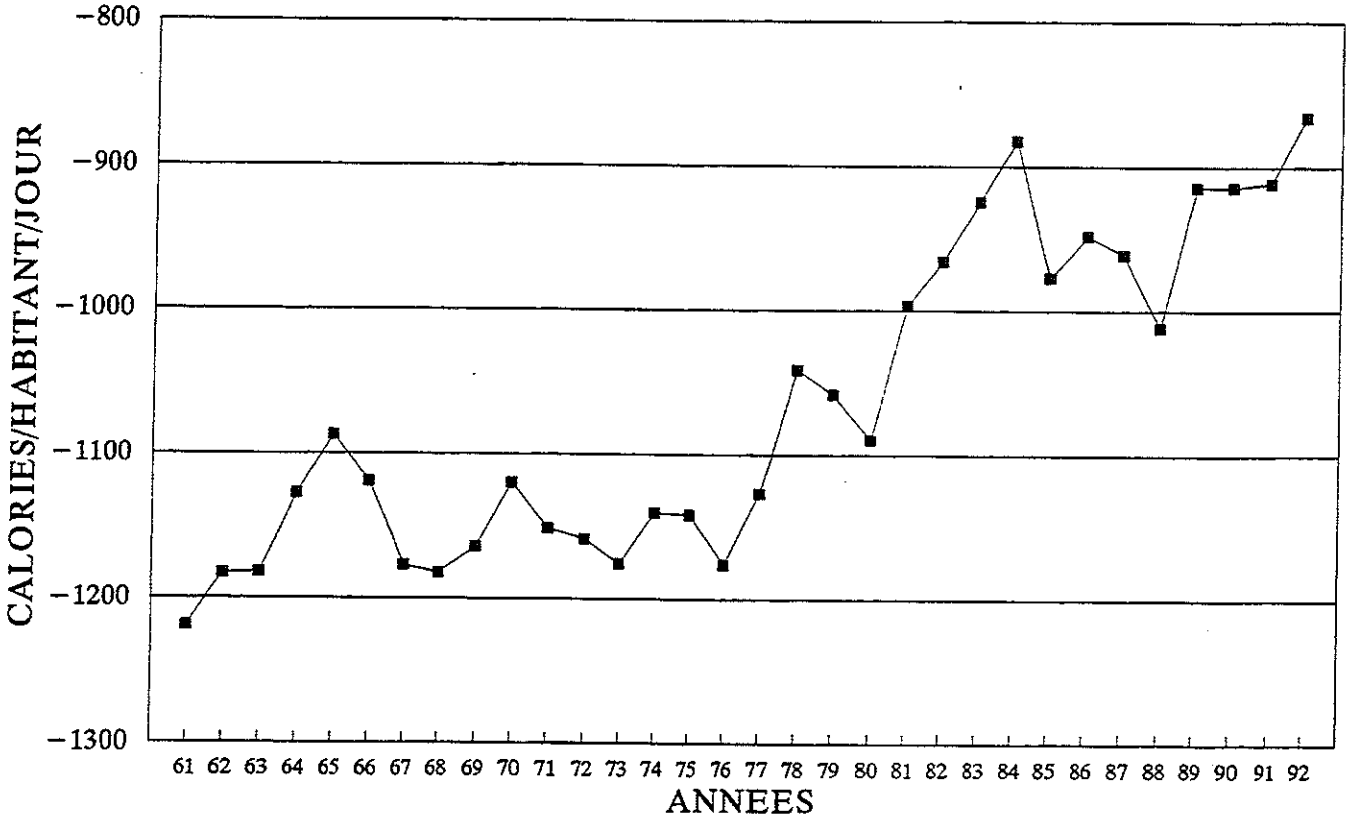

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 6

Calories/habitant/jour - Premières différences:
Comparaison Afrique subsaharienne/Echantillon de pays à revenu élevé

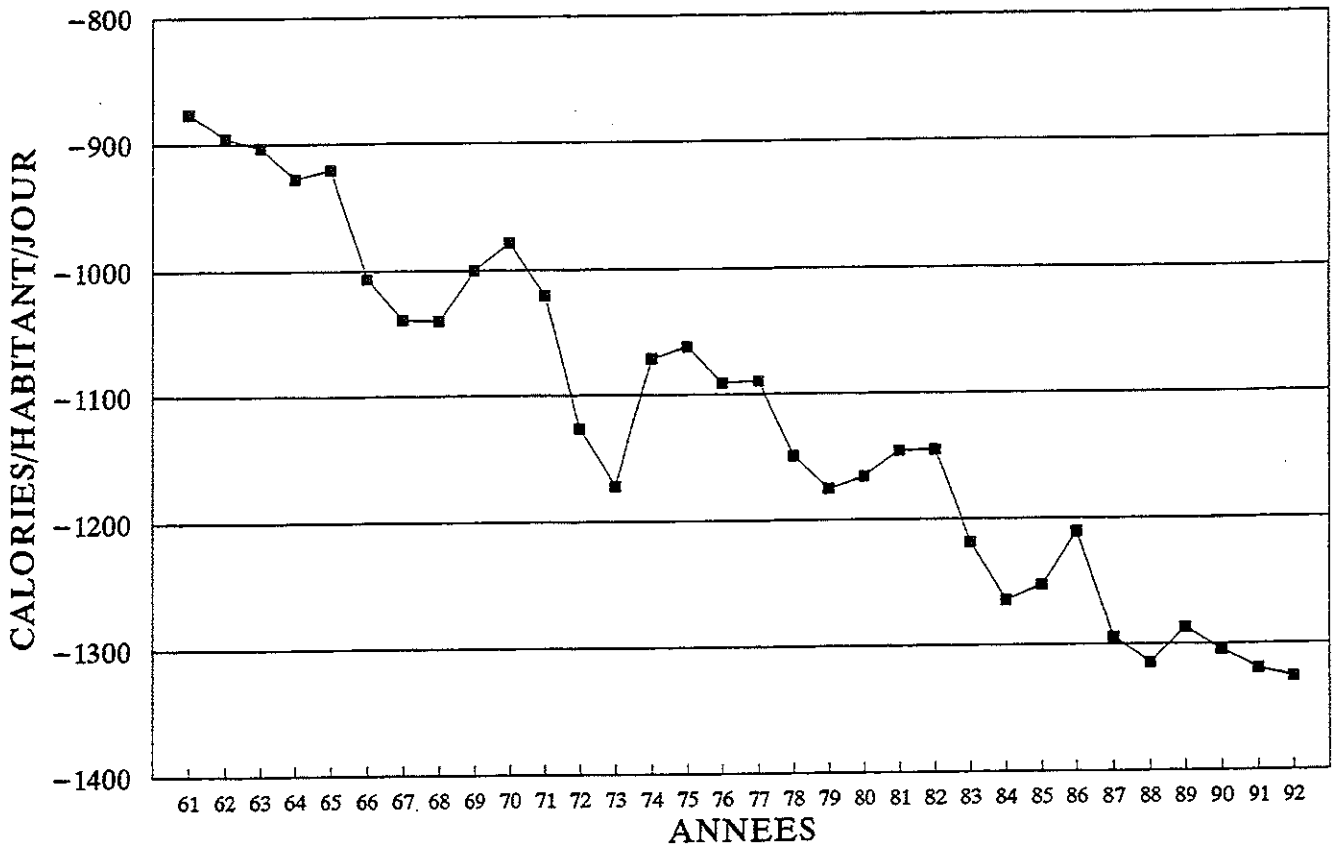

Source: Calculs réalisés à partir de données FAO.
Les séries sont pondérées en fonction des populations totales.

GRAPHIQUE 7

Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays en développement et dans les pays développés

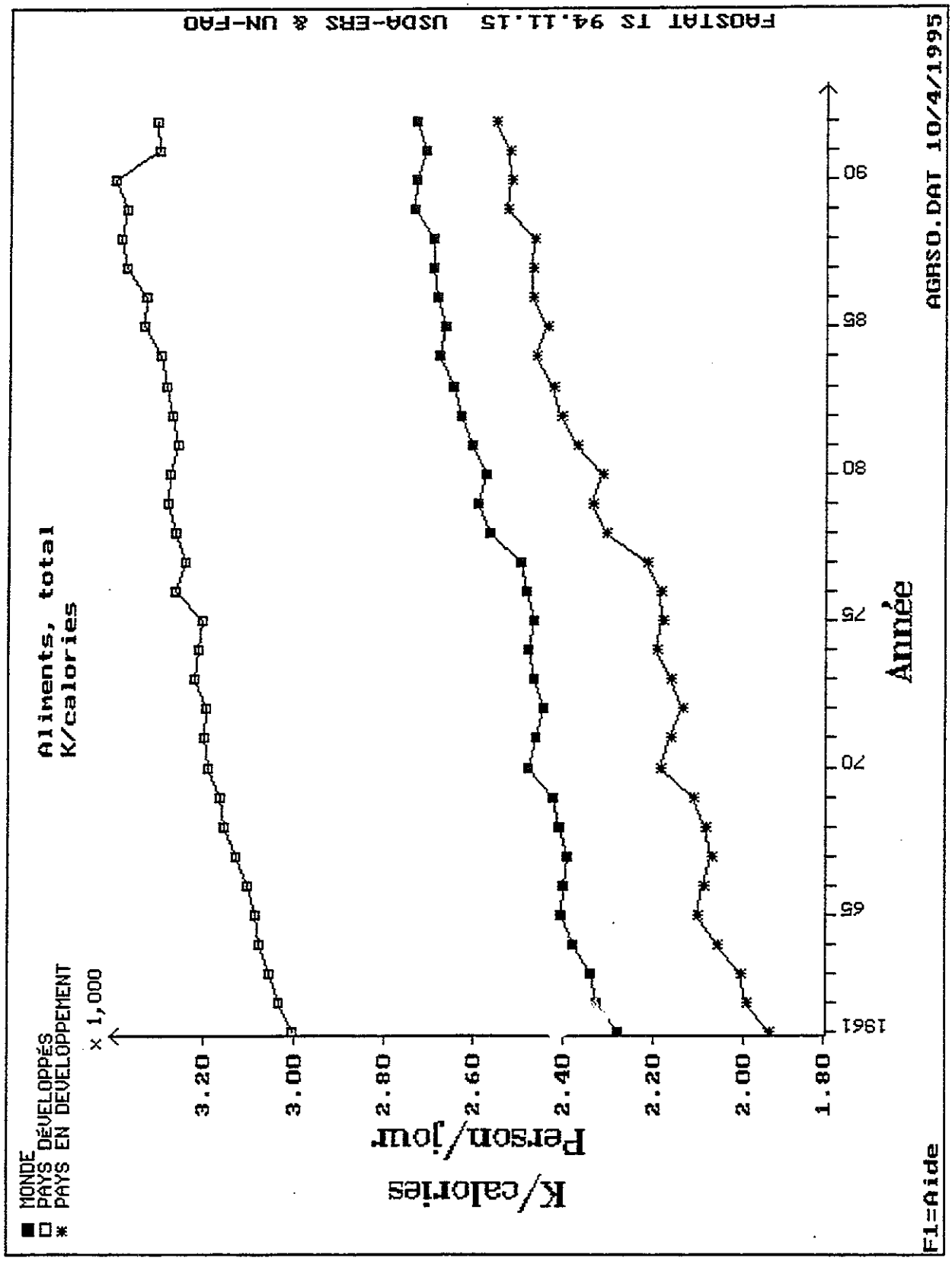

GRAPHIQUE 8

Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays en développement

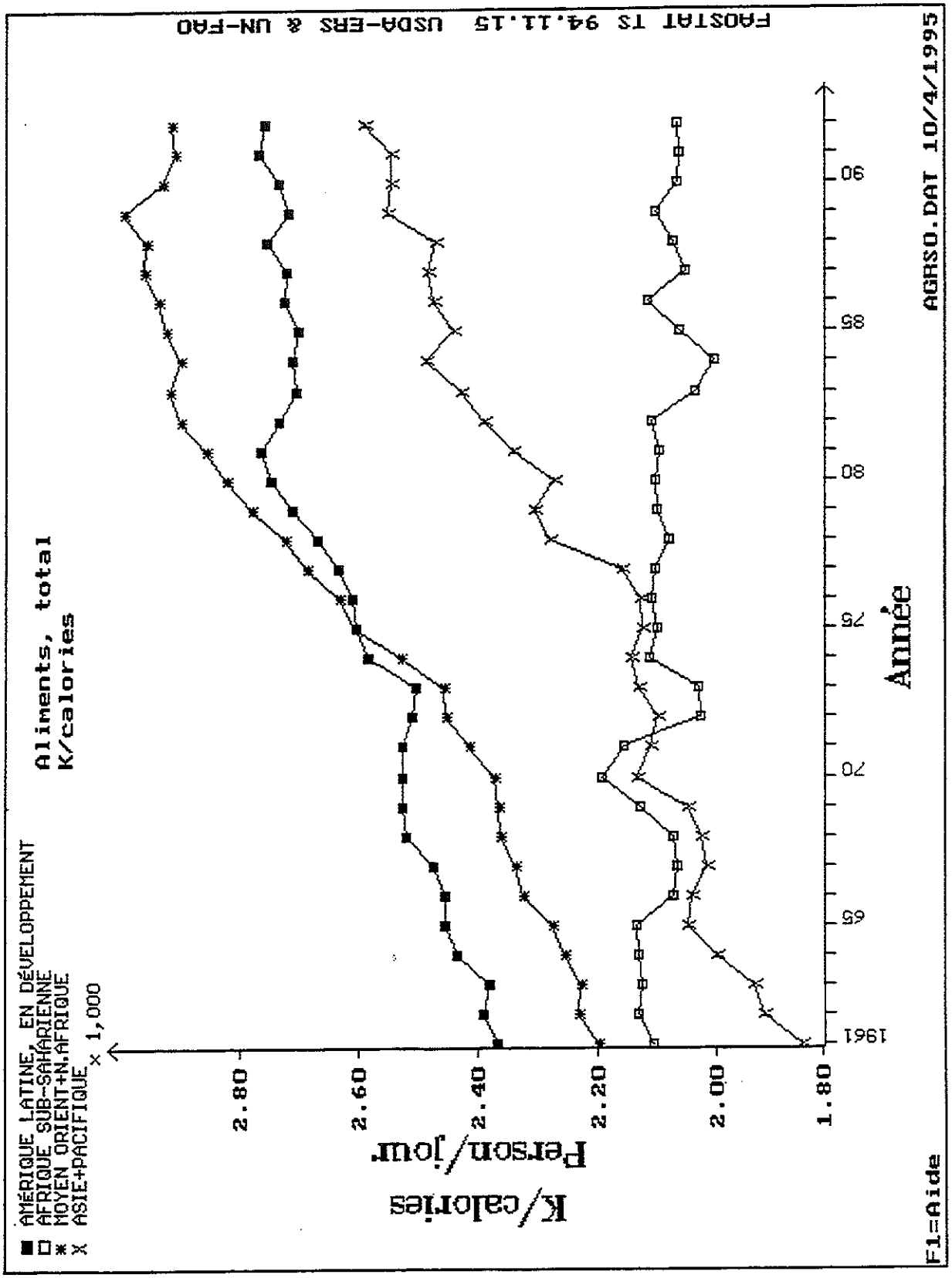

GRAPHIQUE 9

Nombre total de calories, par personne et par jour, dans les pays d'Europe orientale

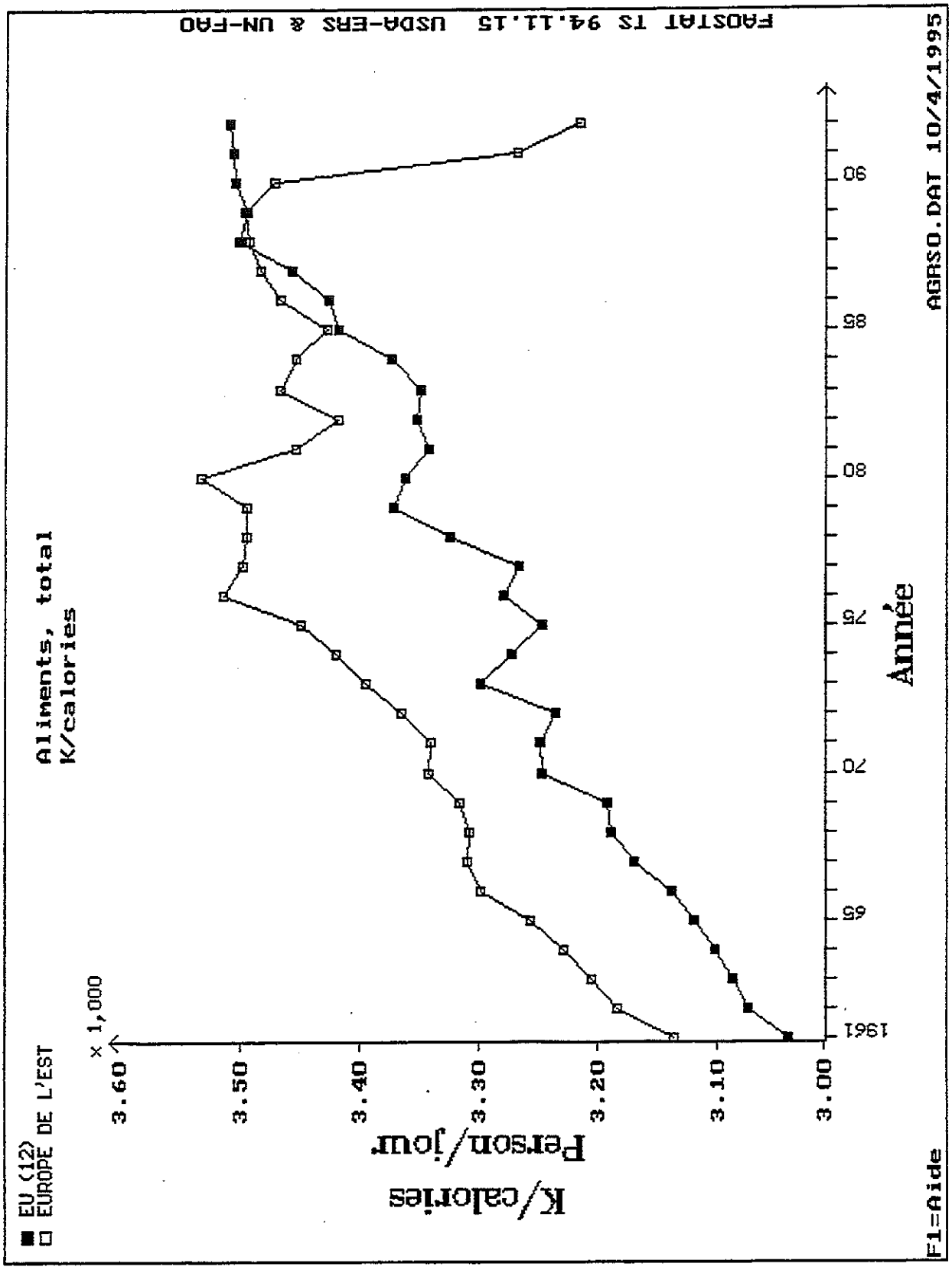

GRAPHIQUE 10

Importations mondiales de produits agricoles

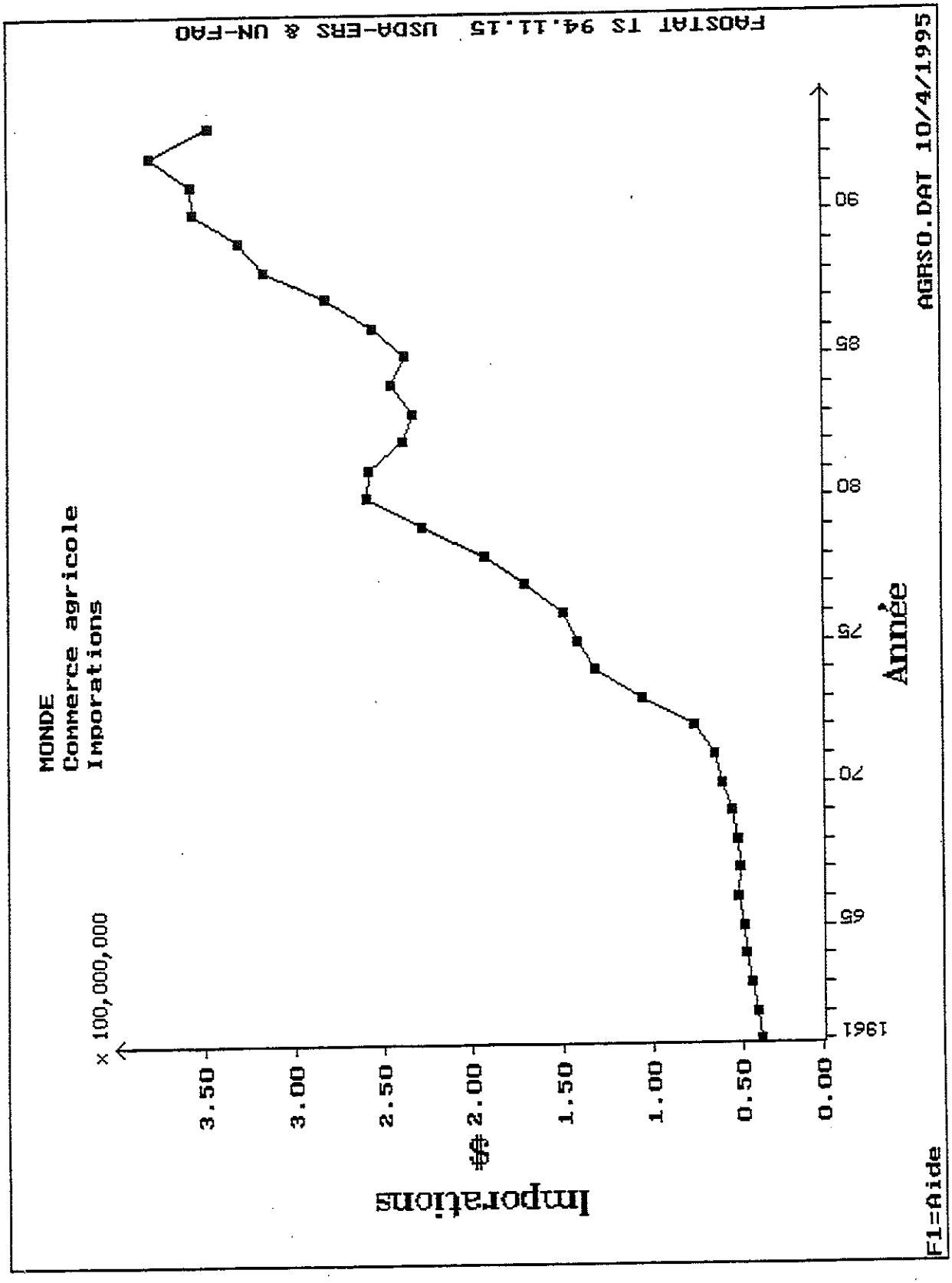

GRAPHIQUE 11

Dette extérieure totale: millions de dollars E.-U.
Toutes régions

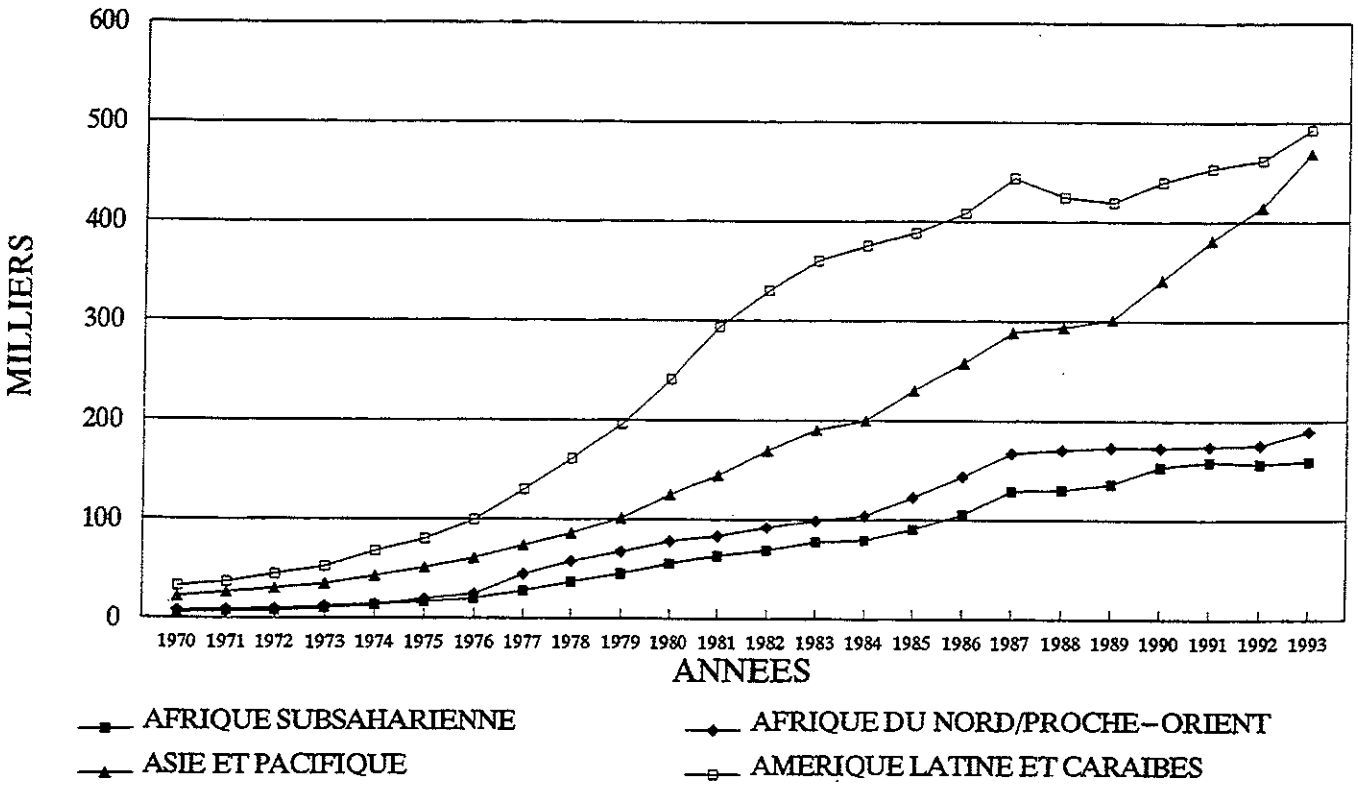

Source: Banque mondiale, tableaux mondiaux, différentes éditions.

GRAPHIQUE 12

Dette extérieure totale en pourcentage du PIB
Toutes régions

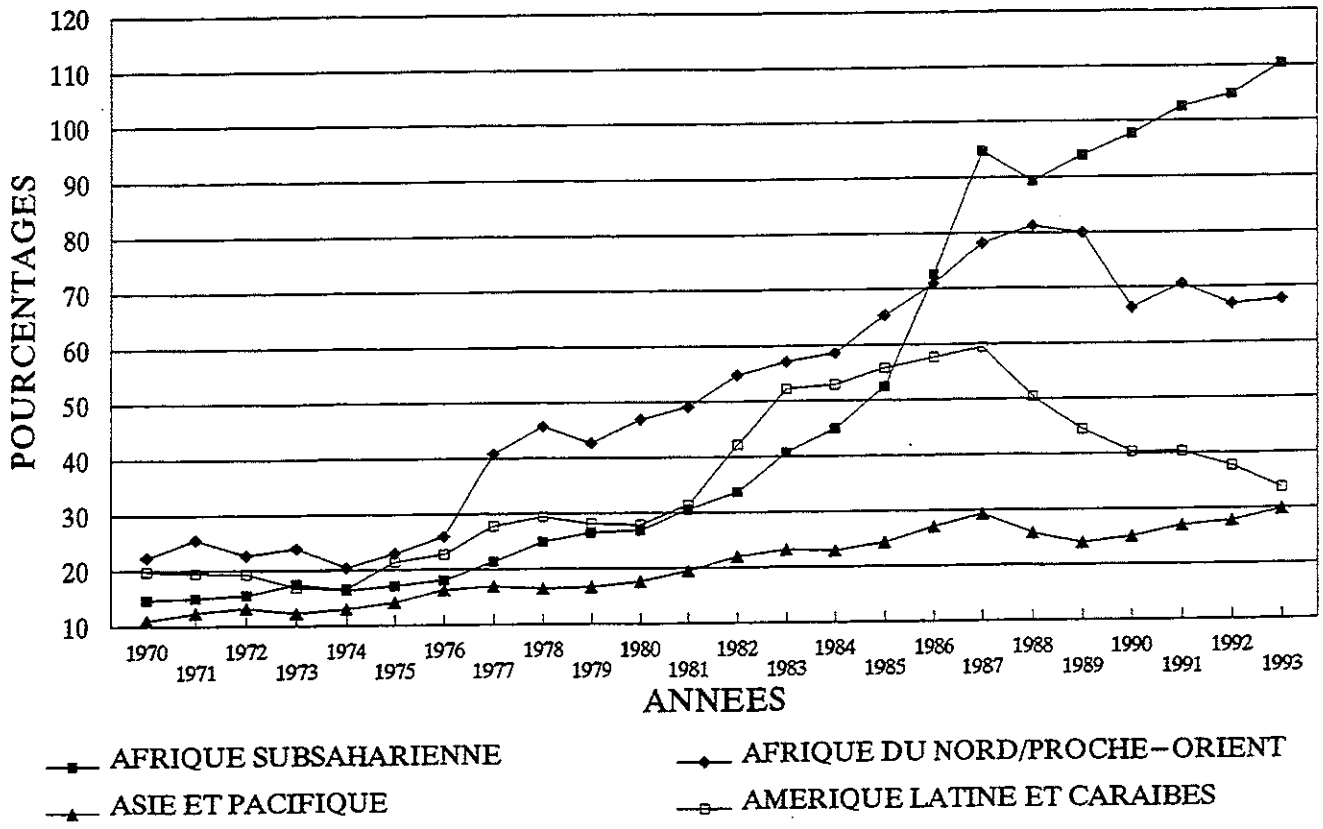

Source: Banque mondiale, tableaux mondiaux, différentes éditions.

GRAPHIQUE 13

Prix réels des principales céréales

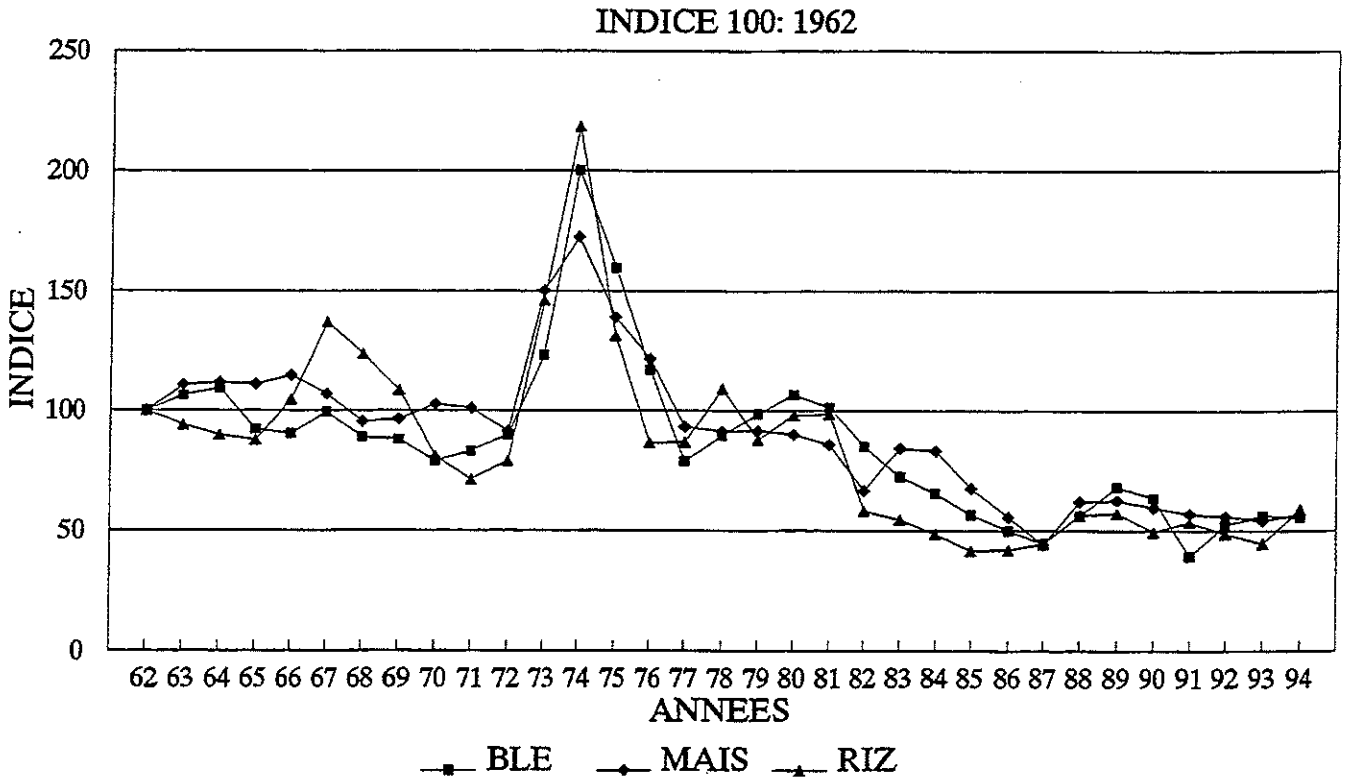

Source: FAO et Banque mondiale.
Note: Séries chronologiques corrigées au moyen de l'indice des prix de gros internationaux.

BIBLIOGRAPHIE

FAO, (1992), *Disponibilités alimentaires mondiales et prévalence de la sous-alimentation chronique dans les régions en développement - évaluation de 1992*, Document ESS/MISC/1992, FAO, Rome.

FAO, (1993), *Rapport sur l'état d'avancement de la mise au point d'un indice de la sécurité alimentaire des ménages*, Document CFS:93/2-Sup.2, FAO, Rome.

FAO, (1994), *Situation de la sécurité alimentaire mondiale et évolution récente des politiques*, Document CFS:94/2, FAO, Rome, pp. 19-28.

FAO, (1995), *Dimension planétaire de l'alimentation, l'agriculture et la sécurité alimentaire*, WFS 96/TECH/1, version préliminaire non publiée, FAO, Rome.

FAO, (1995), *Water Development for Food Security*, WFS 96/TECH/2, version préliminaire non publiée, FAO, Rome.

FAO, (1995), *Investissements agricoles: évolutions et perspectives*, WFS 96/TECH/3, version préliminaire non publiée, FAO, Rome

FAO, (1995), *Food for Consumers: Marketing, Processing and Distribution*, WFS 96/TECH/4, texte provisoire, FAO, Rome.

FAO, (1995), *Contexte sociopolitique et économique général de la sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et mondial*, WFS 96/TECH/5, texte provisoire, FAO, Rome.

Alexandratos, Nikos, (dir. publ.) (1995), *L'agriculture mondiale: horizon 2010*, Rome, et J. Wiley & Sons, Chichester, New York, Brisbane, Toronto, Singapour.

Craig, B. J., Phillip, G. P. et Roseboom, J., (1994), *International Agricultural Productivity Patterns*, Discussion Paper No. 94-03, International Service for National Agricultural Research (ISNAR), La Haye, février.

Etude FMI, (1995), *Assessing the Reform Record in the Transition Economies*, 9 janvier.

Johnson, D. Gale, (1995), *China's Future Food Supply: Will China Starve the World?*, Document non publié.

The Economist, 7-13 October 1995, p. 12, Enquête.

Frisvold, G. and Ingram, K., (1995), *Sources of Agricultural Productivity Growth and Stagnation in Sub-Saharan Africa*, Agricultural Economics, Elsevier.

Rossmiller, G. E., avec la collaboration de Tutwiler, Ms. M.A., (1987) *Agricultural Trade and Development: Broadening the Policy Horizons*, Purcell, R. et Morrison, B., (dir. publ.), U.S. Agriculture and the Third World Development: The Critical Linkage. Lynn Reiner for Curry Foundation, Boulder and London.

White, T. K., (1994), *Socioeconomics of Long-Term Food Production Capability in Food Short Areas*, Document présenté au colloque sur le thème "Worldwide Food Production Potential" National Meeting of the American Association for the Advancement of Science, New York, 26 mai.

W/V9955/c